

Présentation

Ce ne sont pas les traductions de l'*Odyssée* qui manquent, les unes plus fidèles au texte grec, les autres plus littéraires. Fallait-il donc ajouter à ce qui existe ? L'idée d'en proposer une nouvelle ne s'est imposée à moi que lorsque j'ai achevé une étude de l'*Odyssée*, qui sera publiée sous le titre *Odyssée ou le Retour d'Ulysse. Un traité d'économie politique*.

Il est à cela une raison principale, que l'on acceptera peut-être de juger essentielle. L'analyse de ce texte que l'on traite conventionnellement comme une épopée et que l'on pourrait ranger dans la catégorie des romans de formation ou, pour adopter une formulation moins anachronique, des récits d'initiation, m'a conduit à en proposer de nombreux remaniements et établir un texte différent de celui qui est adopté par les spécialistes des études homériques, parmi lesquelles j'ai retenu celles de La Roche (19^e siècle), Ludwig (tournant du 19^e et 20^e siècles), Bérard (entre deux guerres) et Von der Mühl (milieu du 20^e). La démarche éditoriale savante a pour règle de s'en tenir à une vulgate dont le texte a été fixé par les grammairiens, responsables de la bibliothèque d'Alexandrie (Aristarque, le grand maître de l'établissement des textes homériques, a été actif dans la première partie du deuxième siècle de l'ère antique).

Dès la première étude que j'ai consacrée à l'*Illiade* (Lang, Berne, 2000) je me suis aperçu que l'édition alexandrine comportait des épisodes qui n'appartenaient probablement pas – à mes yeux, certainement pas – à la composition primitive d'une matière d'invention récente dans la tradition de l'épopée¹ (première moitié du VI^e siècle à Athènes), *La mēnis d'Achille*². Un certain nombre de passages embellit le comportement du fils de déesse dans ses rapports à Patrocle, que son père a chargé du rôle de conseiller. Dans l'état actuel du texte, il en est comme si Achille retournait au combat pour venger son compagnon en poursuivant son meurtrier, la grande figure de la résistance troyenne, Hector. La vengeance d'Achille serait d'autant plus noble que le fils de déesse sait que, s'il tue le Troyen, il est dans l'ordre des choses qu'il meure sur le champ de bataille dès la reprise du combat après les funérailles de son ennemi. Il suffit d'une lecture attentive de la mise en scène de la mort de Patrocle pour s'apercevoir que l'explication que l'on donne de l'héroïsme d'Achille ne « colle » pas avec les « faits », tels que les expose le récit. D'abord, ce n'est pas Hector qui blesse mortellement Patrocle, et nul n'aurait pu le faire, étant donné que ce dernier portait à ce moment-là les armes divines données par Zeus, en accord avec l'Assemblée divine, à Pélée, le père d'Achille. Ce dernier, qui n'avait guère confiance en la capacité de son compagnon de semer la terreur parmi les Troyens, n'avait pas trouvé mieux que de le revêtir de ces armes divines, qui n'étaient pas les siennes, donc. Il tentait ainsi de forcer Zeus dans le sens de sa demande, faire la preuve que, non seulement il était indispensable, mais encore que le seul qui pouvait occuper légitimement la place de roi, c'était lui. Hector « n'a donc fait que » donner le coup de grâce, en découvrant que l'homme étendu à terre, ce n'était pas Achille mais l'un de ses compagnons. Mais il a commis ensuite une grave erreur : à l'instigation de l'un de ses alliés, il s'est revêtu des armes tombées des épaules de Patrocle. Achille, dans sa poursuite vengeresse, se moquait bien de la mort de son compagnon ; il n'était intéressé qu'à demander réparation d'un sacrilège qui bafouait sa position de médiateur entre monde humain et monde divin.

Dans le texte actuel de l'*Illiade*, cette problématique apparaît mal parce qu'ont été

¹ Il a existé une tradition indo-européenne de l'épopée en tant que célébration des exploits de héros, magiciens ou guerriers ou même guérisseurs. Les Grecs n'en ont pas inventé la matière ; quels infléchissements la civilisation mycénienne a induits, rien ne nous permet de le savoir. Nous pouvons faire l'hypothèse que la composition de la *mēnis* d'Achille a été élaborée sur l'arrière-plan d'une épopée, que l'on désigne sous le nom de l'*Æthiopide*, dans laquelle étaient affrontés deux fils de déesse : le résumé nous en est parvenu en prose grâce à la *Chrestomathie* de Proclus (5^e siècle de notre ère). Le coup de génie homérique, qui a été comme une prise de congé de l'âge de la « Pensée sauvage », a consisté à situer dans un « référentiel de base » humain la problématique épique traditionnelle : qu'est-ce qui permet à un groupe d'affirmer sa prévalence sur un autre groupe et ainsi d'échapper à la destruction ?

² La traduction de ce concept par « fureur » est inadéquate : le mot désigne la recherche obstinée d'un objet de satisfaction que le guerrier pensait pouvoir réclamer légitimement pour lui. La fureur n'est qu'une conséquence de cette demande de satisfaction, lorsqu'elle est frustrée

rajoutés au récit primitif des groupes de vers, qui masquent la raison profonde du deuil d'Achille – ses armes divines – et doivent susciter l'illusion qu'il revient au combat par fidélité à un compagnon, qu'il traitait en réalité comme un larbin. Une *visée* primitive de l'*Illiade* – décrire jusque dans ses ultimes conséquences le vœu de destruction universelle de l'héroïsme guerrier blessé dans son honneur, ou son honneur prétendu – a été traversée par une *autre visée* qui brouille la perception de la première et qui revenait à rétablir le guerrier dans sa noblesse et sa splendeur. Cette seconde visée, d'inspiration aristocratique, conforme à la façon dont Pindare, dans la 8^e Isthmique, par exemple, « corrige » Homère, contradictoire avec la première, n'a pu être introduite dans un texte préexistant qu'en raison de la commande d'un homme disposant de l'autorité pour imposer sa demande. C'est cette seconde visée qui conduit les lecteurs modernes à voir dans l'*Illiade* une épopée de la force (voir la formule de Simone Weil) et une exaltation de la grandeur du guerrier, alors qu'elle en est une critique sous une ironie, féroce pour ceux qui ne l'entendent pas.

La lecture de l'*Illiade* m'a donc mis en garde : un texte antique écrit a pu subir des remaniements, à la demande d'un commanditaire, qui disposait du pouvoir pour le faire, parce qu'il était propriétaire d'un manuscrit du texte primitif. Tel a sans doute été le cas d'Alexandre le Grand.

L'*Illiade*, n'a pas été le premier texte remanié ; l'*Odyssée* l'a précédée dans cette opération, à un moment proche de la composition du récit primitif.

Il ne fait guère de doute, à l'intérieur de la tradition savante, que la matière narrative du fils d'Ulysse, Télémaque, a l'aspect d'une pièce rapportée, mais l'on n'en tire pas les conséquences narratives qui s'imposent parce que l'on constate qu'il existe trop de liens formels entre le cours principal du récit, le retour d'Ulysse dans sa patrie, et le cours secondaire des tribulations de son fils. Des liens formels ne suffisent pas à prouver la cohérence interne et l'unité d'un récit. J'ai pour règle de conduite de mettre en évidence la visée interne à une trame narrative, parce que c'est elle qui explique le choix des épisodes et de leur succession, le mode selon lequel ils s'engendrent les uns des autres jusqu'à la description finale de l'aboutissement du parcours, dans la logique de sa visée justement. *Le Retour d'Ulysse* constitue toute la chaîne et toute la problématique de l'*Odyssée* ; sauf brève mention de Télémaque, révélant d'ailleurs que l'auteur de l'allusion s'est emberlificoté dans les fils de la trame, il est l'unique objet de préoccupation des chants 5 à 14 ; au chant 15, la déesse Athéna doit prendre une initiative pour inciter un benêt à retourner chez lui, au chant 16, elle lui ménage une scène de reconnaissance avec son père – dont il ne pouvait savoir à quoi il ressemblait puisqu'il est né après son départ à la guerre ; la scène est d'un Grand-Guignol achevé. Les chants 17 à 22 nous ramènent à l'essentiel, comment Ulysse, avec la complicité de trois hommes et de son épouse, réussit à débarrasser son domaine de la présence de fils de grands seigneurs dilapidant ses biens ; dans le chant 23 et le corps du chant 24, le héros découvre, du point de vue de son épouse et enfin de son père, quel est le terme *visé* de son parcours.

L'organisation narrative est première, la forme peut être essentielle à la construction du sens, elle peut être ornementale. Je me suis donc, en premier lieu, occupé de l'examen de la visée du *Retour d'Ulysse*. Qu'apparaît-il au regard de celui qui tâche d'en dégager les lignes de force ?

Prologue : une assemblée divine sur l'Olympe, profitant de ce que Poséidon assouvit ses appétits du côté du Couchant, décide de favoriser le retour d'un dénommé *Odusseus* dans sa patrie, d'où il est absent depuis vingt ans. Pendant dix ans, il a combattu à Troie ; nous apprendrons plus tard qu'il a joué un rôle décisif dans la prise de la ville ; il a été empêché de retourner en Ithaque ; il a d'abord erré du nord au sud, puis à l'ouest, du sud-ouest au nord-est de la Méditerranée jusqu'à la Mer Noire, puis il a franchi la ligne d'horizon pour vivre une expérience initiatique, tout cela pendant trois ans : au terme de cette expérience, il est arrivé sur une île proche du fleuve Océan, aux confins occidentaux ; il a été accueilli par Calypso, une déesse, qui l'a retenu pendant sept ans, dans l'intention d'un faire un époux digne d'elle, insensible aux effets de l'âge, plutôt immarcescible qu'immortel (je crois bien que ceux que nous appelons les Immortels, nous devrions les nommer les Immarcescibles.)

Rien de tout cela ne nous est dit au moment où la décision divine est prise ; nous l'apprendrons plus tard, lors de la première halte sur la voie du retour, de la bouche d'Ulysse lui-même. L'aède se borne d'abord à expliquer, par l'intermédiaire de Zeus, la raison pour laquelle Poséidon fait obstacle au retour d'Ulysse chez lui, à raconter de quelle façon

Calypso se résigne au départ de son hôte, comment elle lui donne les moyens de se construire un radeau, comment, après dix-sept jours de navigation, Poséidon, repu, retourne dans ses domaines, aperçoit le navigateur solitaire alors qu'il approche d'une terre, provoque une tempête qui met un terme à la navigation, mais ne provoque pas la noyade.

Nous voici arrivés, dans notre lecture au chant 6 (les quatre premiers ont Télémaque pour matière). Ulysse atterrit chez les Phéaciens, un peuple de navigateurs, obligés du dieu Poséidon : il est à la fois heureux et malheureux. Les navires des Phéaciens atteignent infailliblement leur but. Mais comment leur roi pourrait-il autoriser que l'on affrète une embarcation pour un adversaire de Poséidon, dont son lignage est issu ? Autre complication : un oracle a laissé entendre qu'un jour le dieu détruirait un navire au moment de son retour et recouvrirait le territoire d'une montagne parce que les Phéaciens offrent leur aide aux hommes de manière trop complaisante. Tel est le nœud de l'intrigue ou encore la problématique au moment où Ulysse atterrit en Phéacie. Je ne sais pas que l'on ait analysé la situation en ces termes, pourtant décisifs pour la suite du récit : Ulysse doit d'abord apprendre quels sont les habitants de la terre sur laquelle il échoué. Pour cela, l'aède lui a ménagé une rencontre entre mer et fleuve, avec la fille du couple royal, Nausicaa, en âge de se marier ; la princesse, à laquelle il s'adresse en suppliant, lui donne quelques informations sur son peuple ; aussitôt il comprend qu'il ne peut pas déclarer son identité à des alliés de Poséidon, qu'il doit, avant cela, en obtenir la promesse d'un navire. Nausicaa, puis Athéna, déguisée en jeune fille, l'invitent à pénétrer furtivement dans le *megaron* (la salle de réception, de banquet, de délibération du palais royal) et à se faire le suppliant de la reine Arété. Nous comprendrons que c'est de cette façon qu'il sera dispensé de déclarer son nom quand il aurait dû le faire.

Chant 7 : Ulysse réussit le rite de supplication ; il est accueilli ; au terme des échanges avec le roi et ses conseillers, puis, en deux étapes, avec le couple royal, Alkinoos, le roi, qui ignore qui il est parce que le suppliant a réussi à taire son nom, lui promet de le faire reconduire *jusque chez lui* sur un navire phéacien ; il est pressé de se débarrasser d'un individu faisant partie d'une espèce humaine, ayant, chez un peuple d'aristocrates, mauvaise réputation ; l'individu pourrait avoir déjà réussi à émoustiller sa fille. Nous le savons : les navires phéaciens atteignent infailliblement leur but. Si Alkinoos tient sa promesse, il donnera à l'inconnu le moyen d'échapper définitivement à la poursuite de Poséidon ; il était en effet dans l'ordre des choses qu'Ulysse soit soustrait à la puissance du dieu au moment où il poserait le pied sur le sol de sa patrie.

Chant 8 : Dans l'intimité, la reine a expliqué à son époux qu'il a probablement fait une promesse à l'homme que Poséidon poursuit de sa haine ; qu'il imagine donc les risques qu'il fait courir à tout son peuple s'il tient parole (cela se déduit d'une simple allusion dans le dernier vers du chant 7). On passera la journée suivante à soumettre l'hôte à des épreuves, qui permettront de tester ses qualités éthiques : est-il l'un de ces aventuriers cupides des mers, qui trouvent bons tous les moyens d'extorquer un avantage ? Le test est en faveur d'Ulysse ; il n'a pas cherché à duper le roi en se taisant ; il ne pouvait pas ne pas retenir par devers soi le secret de son nom. On lui demandera donc des explications : on ne le laissera partir que s'il prouve qu'il est un protégé de Zeus, que ce dieu est capable de contenir la colère de Poséidon, ou de la détourner.

Chant 9 à 12 : Invité à parler après le banquet de la fin de la journée, Ulysse donne son nom, que le roi lui a demandé, puis il explique son parcours de Troie jusqu'en Phéacie. Son récit est une argumentation, une plaidoirie par laquelle, en ultime visée, il doit légitimer sa demande d'être reconduit en Ithaque, en expliquant notamment qu'elle est conforme au vouloir de Zeus. Pourquoi donc, dans son argumentation, doit-il prendre, pour base d'élan, ce qui s'est passé à Troie, au moment de la prise de la ville ? Il a eu l'initiative de la ruse du cheval de bois (une figure du navire), il a donc été l'agent principal de la victoire. Grisé par sa réussite, il en est venu à repousser Athéna au second plan et, par démesure guerrière, inspirée de Poséidon et d'Arès, il a pensé que sa victoire le légitimait à aspirer à la position du roi dont l'autorité repose sur la force, c'est-à-dire à celle du tyran. En même temps qu'une argumentation, sa plaidoirie est le récit d'une initiation : il lui a d'abord fallu liquider en lui la démesure guerrière, faire l'apprentissage de son incompétence dans l'art du commandement, puis devenir un *diwotrophēs*, un « élève de Zeus » (un élève de Zeus, dans le sens où l'on parle d'élèves dans le monde de l'élevage !).

Puisque finalement Alkinoos a tenu sa promesse, c'est qu'Ulysse a réussi à le

convaincre qu'il était sous la protection de Zeus, non seulement en raison de son recours systématique aux arts de l'intelligence et donc à la persuasion, mais aussi parce qu'il était devenu un homme de parole, ayant fait le choix des échanges contractuels contre l'acquisition violente de biens, par la guerre et les pillages.

Chant 13 à 22 : en Ithaque, il est accueilli par Athéna, qui le rend méconnaissable sous l'aspect d'un mendiant et qui lui conseille de se rendre d'abord auprès d'Eumée, son porcher. Il s'en fait reconnaître – ou Eumée n'a pas de peine à le reconnaître ; Ulysse ne déguise pas sa voix ; il n'a pas besoin de le faire devant les prétendants, trop jeunes pour l'avoir entendu ou pour avoir été des familiers. Le porcher le conduit dans sa propre demeure et ménage une rencontre avec Pénélope, dont il se fait aussi reconnaître : il a besoin qu'elle lui donne une arme, nommément un arc, un instrument de concours et d'élection royale. Gagner le concours, puis éliminer les prétendants, cela suffirait, croyait-il, à incliner Pénélope en faveur de sa demande implicite, de l'accueillir en roi.

L'Odyssée doit être *expurgée* de la *Télémachie*, non seulement parce que cette dernière y introduit une dimension ornementale totalement absente du *Récit du retour d'Ulysse*, mais surtout parce qu'elle en dévie et déforme la visée : celle de la *Télémachie* est de légitimer l'instauration d'une royauté héréditaire, tandis que celle du *Retour* est non seulement de condamner la tyrannie, mais d'expliquer que *gouverner* est un art du pilotage³ (Platon savait que la métaphore maritime était l'abomination des abominations). Nous ne t'accueillerons pas en roi ont dit d'un commun accord l'épouse et le père. La plaidoirie devant le couple royal de Phéacie – et devant une cour de justice, d'ailleurs, en présence d'un aède capable d'attester la vérité de ce qui est rapporté de mondes invisibles au commun des mortels – a pour fonction de légitimer le retour à Ithaque. Si l'aède a fait le choix de cette construction narrative, c'est que la question de la légitimité du retour est une problématique essentielle.

L'Odyssée n'est pas un recueil d'histoires merveilleuses et d'aventures, comme on la lit trop souvent. Voilà qui légitimait également, voilà qui légitimait surtout l'entreprise d'une nouvelle traduction. Celui pour qui la lecture est un pur divertissement *sera*, je pense, *diverti*. Bien loin de moi l'idée de vouloir l'en empêcher, mais ce n'est pas à lui que je m'adresse. Non que je tiens à une lecture sérieuse et savante, je tiens à des lectures respectueuses des textes. Elles ne peuvent l'être vraiment, pour un texte antique de langue étrangère, que si la traduction est un dialogue avec cette langue sans laquelle le texte traduit *n'aurait jamais été produit*. Au moment d'entreprendre la traduction, je ne me suis pas défini d'objectif, je n'ai pas thématiqué le but que je poursuivrais en traduisant, j'ai relu le texte en l'écoutant, je l'ai traduit en écoutant, comme mû par une sorte d'élan vital interne à la langue homérique dont je n'étais que le milieu de résonance. L'étude de *Illiade*, des *Hymnes*, puis de *L'Odyssée*, Hésiode partiellement aussi, ont servi comme de gravure en moi de la langue homérique. Des circonstances extérieures m'ont conduit, un peu malgré moi, à faire une recherche sur l'histoire de la langue épique. Celle-ci m'a conduit à m'en faire la représentation suivante : la langue épique grecque, remodelée à l'appui du distique élégiaque en Asie Mineure à la première époque de l'âge archaïque (IX^e – VIII^e siècles), a été développée au VII^e siècle, à l'appui de l'hexamètre « dactylique », sur le continent européen, entre Béotie, Eubée, Attique et l'île de Kéos. Il subsiste trois traces de ce « fait » : l'aspiration, la présence de /w/ et de /j/ (yod) dans le phonétisme ; /w/ et /j/ se sont maintenus en dialecte béotien au-delà du V^e siècle ; on connaît la persistance de l'aspiration à Athènes ; or ces trois phonèmes ont disparu du dialecte ionien dès le début du dernier millénaire de l'ère antique. Une inscription sur vase, datable de 725-700, atteste, en graphie de l'Eubée, dont le dialecte est attique, l'existence de deux hexamètres dactyliques l'un à la suite de l'autre : il ne s'agit donc pas d'un distique élégiaque. Les distiques élégiaques de Tyrtée, en dialecte ionien, sont datables de la guerre de Sparte contre Messène (tournant du VIII^e au VII^e siècle). Le VII^e siècle est

³ « Gouverner » vient de *kubernētēs*, le pilote du navire. Il faut bien sûr nous défaire de l'image du capitaine de navire phénicien ou romain ou européen, régnant sur des rameurs esclaves ou des marins contraints à la seule obéissance (« Le capitaine est seul maître à bord »). Dans un navire *athénien* à rames et à voile, le salut est assuré par un ensemble de rôles solidaires ; personne ne peut agir seul « dans son coin » ; le capitaine coordonne la manœuvre d'hommes libres, qu'il faut persuader et non à qui il faut faire donner le fouet.

τὸν δ' ἀπαμειβόμενος προσέφη πολύμητις Ὀδυσσεύς·
 «ἦρώς, μή μοι τοῦνεκ' ἀμύμονα νείκεε κούρη·
 ἢ μὲν γάρ μ' ἐκέλευε σὺν ἀμφιπόλοισιν ἔπεσθαι,
 ἀλλ' ἐγὼ οὐκ ἔθελον δείσας αἰσχυρόμενός τε, 1 (305)
 μή πως καὶ σοὶ θυμὸς ἐπισκύσσαιτο ἰδόντι·
 δύσζηλοι γάρ τ' εἰμὲν ἐπὶ χθονὶ φῦλ' ἀνθρώπων.»
 τὸν δ' αὖτ' Ἀλκίνοος ἀπαμείβετο φώνησέν τε·
 «ξεῖν', οὐ μοι τοιοῦτον ἐνὶ στήθεσσι φίλον κῆρ
 μαμηδίως κεχολῶσθαι· ἀμείνω δ' αἴσιμα πάντα. (310)
 ἀλλ' γάρ, Ζεῦ τε πάτερ καὶ Ἀθηναίη καὶ Ἄπολλον,
 τοῖος ἐὼν, οἴός ἐσσι, τά τε φρονέων ἅ τ' ἐγὼ περ,
 παῖδά τ' ἐμὴν ἐχέμεν καὶ ἐμὸς γαμβρὸς καλέεσθαι,
 αὐθι μένων· οἶκον δέ κ' ἐγὼ καὶ κτήματα δοίην,
 εἴ κ' ἐθέλων γε μένοις· ἀέκοντα δέ σ' οὐ τις ἐρύξει (315)
 Φαίηκων· μὴ τοῦτο φίλον Διὶ πατρὶ γένοιτο.
 πομπὴν δ' ἐς τόδ' ἐγὼ τεκμαίρομαι, ὄφρ' ἐὺ εἰδῆς,
 αὔριον ἔς·

Traduction de V. Bérard

ALKINOOS. – Mon hôte ! notre enfant n'oublia qu'un devoir : ses femmes étaient là ; pourquoi ne pas t'avoir conduit jusque chez nous ?... C'est elle qu'en premier tu avais implorée.

Ulysse l'avisé lui fit cette réponse :

ULYSSE. – En tout cela, seigneur, ta fille est sans reproches ; ne va pas la blâmer. Elle m'avait offert d'accompagner ses femmes ; c'est moi qui refusai. J'avais peur, j'avais honte : à ma vue, si ton cœur allait se courroucer !... en ce monde, la jalousie est chose humaine.

Ce fut Alkinoos qui lui dit en réponse :

ALKINOOS. – Non, mon hôte ! mon cœur n'a jamais accueilli de si vaines colères ! En tout, je fais passer la justice d'abord... Quand je te vois si beau et pensant comme moi, je voudrais, Zeus le père ! Athéna ! Apollon !... je voudrais te donner ma fille et te garder avec le nom de gendre... Si tu voulais rester, tu recevrais de moi et maisons et richesses... Mais si tu veux partir, nous garde Zeus le père que nul des Phéaciens, malgré toi, te retienne ! Je fixe dès ce soir le jour de ton départ ; sache-le : c'est demain.

Traduction de Ph. Jaccottet

« Ma fille, ô étranger, a pourtant mal agi Puisqu'elle ne sut pas t'accompagner en ce palais
Avec ses femmes ; et tu l'avais implorée la première ! »

L'ingénieux Ulysse alors lui répondit :

« Héros ! N'en blâme pas ta fille irréprochable !

Car elle m'a prié de la suivre avec les servantes,

Et c'est moi qui n'ai pas voulu, par pudeur, et de crainte

Que cette vue ne déplût à ton cœur :

Nous sommes vite soupçonneux, nous autres hommes. »

Alors Alcinoos prit la parole pour répondre :

« Etranger, je n'ai pas dans la poitrine un cœur si prompt

A d'absurdes courroux : je préfère en tout la mesure.

Ah ! si, par Zeus, par Athéna et Apollon !

Tel que tu es, pensant comme je pense,

Tu prenais mon enfant et devenais mon gendre,

Restant ici, je t'offrirais une maison, des biens,

A condition que tu le veuilles : car aucun Phéacien

N'ira te retenir contre ton gré ; Zeus nous en garde !

Aussi bien, sache le, je fixe ce soir ton départ

A demain. [...] »

Raconter : un art du pilotage

Je soumettrai, ci-dessous, tout le passage à un examen détaillé ; je me bornerai donc ici à quelques remarques.

En grec, le roi et son hôte anonyme ne parlent pas du groupe des « femmes » qui accompagnaient Nausicaa dans les mêmes termes : τοῦτό γ' ἐναίσιμον οὐκ ἐνόησε / παῖς ἐμή, οὐνεκά σ' οὐ τι μετ' ἀμφιπόλοισι γυναιξίν / ἦγεν ἐς ἡμετέρου· Mon « enfant », dit le roi, soit « ma fille » (relevant encore entièrement de mon autorité) n'a pas « pensé à » ni « choisi » ce qu'il lui convenait de faire : « te conduire dans notre *megaron* au milieu des *femmes mûres* qui l'entouraient ». Les *amphipoloi gunaikēs*, ce ne sont pas des jeunes filles, mais des femmes mûres, soit, en l'occurrence, des *servantes*. Ni Bérard, ni Jaccottet ne rendent compte précisément du concept : ils parlent de femmes en général. Or, dans sa réponse, l'inconnu dit : ἡ μὲν γάρ μ' ἐκέλευε σὺν ἀμφιπόλοισιν ἔπεσθαι / ἀλλ' ἐγὼ οὐκ ἔθελον δεῖσας αἰσχυρόμενός τε... Il n'évoque pas les « femmes mûres », mais parle des *amphipoloi* : le roi pense alors non aux servantes, mais aux suivantes qui accompagnaient aussi sa fille. Bérard maintient la traduction par « femmes », Jaccottet parle de « servantes ». Ni l'un ni l'autre n'ont prêté attention à la différence des concepts employés, ce que je ne leur reprocherai pas, indigné, puisque, dans un premier temps, je n'y avais pas prêté attention non plus ! Il a fallu que j'aie été préalablement attentif à la singularité de la promesse d'Alkinoos, à l'importance de l'anonymat de son hôte à ce moment-là, pour que mon attention se porte précisément sur les étapes qui ont conduit le roi à faire sa promesse et découvrir que celui dont nous, lecteurs, connaissons l'identité s'est comporté, au cours de l'échange, non seulement de manière rusé, mais s'est montré également retors, à la limite de l'indélicatesse. Je reviendrai sur le problème au moment de l'analyse de tout l'échange.

Ξεῖν', οὐ μοι τοιοῦτον ἐνὶ στήθεσσι φίλον κῆρ / μασιδίως κεχολῶσθαι, dit le roi plus loin : « il ne bouillonne pas de colère pour rien ». » Non, mon hôte ! mon cœur n'a jamais accueilli de si vaines colères ! » traduit Bérard à quoi Jaccottet fait écho : « Etranger, je n'ai pas dans la poitrine un cœur si prompt / A d'absurdes courroux... » Il est clair, pour eux, que le roi laisse entendre qu'il se maîtrise parfaitement et qu'il n'est pas en colère. Or il est probable qu'il bouillonne de colère et qu'il affirme qu'il ne se met pas en colère « pour des broutilles ». L'affaire est d'importance : nous entendons déjà selon quelle logique – protéger sa fille d'un goujat – le roi fera sa promesse.

αἶ γάρ, Ζεῦ τε πάτερ καὶ Ἀθηναίη καὶ Ἄπολλον, / τοῖος ἐόν, οἶός ἐσσι, τά τε φρονέων ἅ τ' ἐγὼ περ, / παῖδά τ' ἐμήν ἐχέμεν καὶ ἐμὸς γαμβρὸς καλέεσθαι, / αὖθι μένων· οἶκον δέ κ' ἐγὼ καὶ κτήματα δοίην, / εἴ κ' ἐθέλων γε μένοις·

Traductions (je souligne les deux syntagmes dont l'interprétation grammaticale est injustifiable) : « Quand je te vois si beau et pensant comme moi, je voudrais, Zeus le père ! Athéna ! Apollon !... je voudrais te donner ma fille et te garder avec le nom de gendre... Si tu voulais rester, tu recevrais de moi et maisons et richesses... » (Bérard)

« Ah ! si, par Zeus, par Athéna et Apollon ! / Tel que tu es, pensant comme je pense, / Tu prenais mon enfant et devenais mon gendre, / Restant ici, je t'offrirais une maison, des biens, / A condition que tu le veuilles... » (Jaccottet).

En présence de ces deux traductions, le lecteur conclut que le roi regrette que l'étranger ne veuille pas rester : il lui donnerait volontiers sa fille avec un domaine. La conclusion est un contresens. Le roi fait semblant de regretter que son hôte ne veuille pas rester. Du point de vue grammatical, en grec, il est exclu que les deux infinitifs dans les groupes παῖδά τ' ἐμήν ἐχέμεν καὶ ἐμὸς γαμβρὸς καλέεσθαι jouent le rôle de noyau verbal exprimant le regret ; il est exclu qu'ils aient statut de verbe (V) du rhème (V') : ils ne sont pas introduits par αἶ γάρ... Si on lit la phrase telle que je l'ai transcrite ci-dessus, elle est sans verbe (sans rhème, V) ; il n'est qu'une façon de la rendre grammaticale, c'est de lire αἶ κ' ἐθέλων γε μένοις et non εἴ κ' ἐθέλων... Or la lecture αἶ κ' ἐθέλων est une variante proposée par des manuscrits ; aucun des quatre éditeurs du texte homérique que j'ai pris pour référence ne la retient, en dépit de l'absurdité grammaticale de la lecture εἴ κε, qui, en outre, brouille la perception de la roublardise du roi et interdit de comprendre l'ironie de la situation : au moment où il pensait se montrer plus malin que son interlocuteur en trouvant un détour pour se débarrasser de lui, il ne s'aperçoit pas qu'il en est manipulé.

Selon les distinctions de Zemb (voir commentaire au prologue), écrire : αἶ γάρ, Ζεῦ τε πάτερ καὶ Ἀθηναίη καὶ Ἄπολλον, / τοῖος ἐόν, οἶός ἐσσι, τά τε φρονέων ἅ τ' ἐγὼ περ, / παῖδά τ' ἐμήν ἐχέμεν καὶ ἐμὸς γαμβρὸς καλέεσθαι, / αὖθι μένων· οἶκον δέ κ' ἐγὼ καὶ κτήματα δοίην, / εἴ κ' ἐθέλων γε μένοις, c'est traiter la suite [αἶ γάρ, Ζεῦ τε πάτερ καὶ

Ἀθηναίη καὶ Ἄπολλον, / τοῖος ἐών, οἴος ἐσσι, τά τε φρονέων ἅ τ' ἐγώ περ, / παῖδά τ' ἐμὴν ἐχέμεν καὶ ἐμὸς γαμβρὸς καλέεσθαι, / αὐθι μένων] comme un *énoncé complet*, c'est-à-dire un « groupe » de la langue grecque comprenant thème, rhème et phème. Or le noyau V du rhème fait défaut : le rôle ne peut être joué ni par les deux infinitifs, ni par le participe, lesquels, nécessairement sont en relation hypotaxique. L'élément qui leur est surordonné fait défaut (le rhème). Transposé tel quel en français, cela donne : « Zeus, Père ! et Athéna et Apollon ! Si seulement, étant tel que tu es, réfléchi autant que je le suis, avoir mon enfant et être appelé mon gendre, en restant ici » ! Manifestement, il manque à ce groupe ce que l'on appelle le verbe conjugué, « si seulement *tu pouvais...* », par exemple. Il suffit de restituer l'expression du souhait (αἶ κε) devant μένοις pour obtenir un énoncé complet, dont je proposerai l'analyse plus loin.

Une « relecture » de tout le passage s'impose. Je souligne, dans le texte grec, les groupes qui retiendront plus particulièrement notre attention.

Odyssee, 7, 298-347

Τὸν δ' αὖτε Ἀλκίνοος ἀπαμείβετο φώνησέν τε·
 «ξείν', ἦ τοι μὲν τοῦτό γ' ἐναΐσιμον οὐκ ἐνόησε
 παῖς ἐμή, οὐνεκά σ' οὐ τι μετ' ἀμφιπόλοισι γυναιξίν
 ἦγεν ἐς ἡμετέρου· σὺ δ' ἄρα πρώτην ἰκέτευσας.» (300)

τὸν δ' ἀπαμειβόμενος προσέφη πολύμητις Ὀδυσσεύς·
 «ἦρως, μή μοι τοῦνεκ' ἀμύμονα νείκεε κούρη·
 ἢ μὲν γάρ μ' ἐκέλευε σὺν ἀμφιπόλοισιν ἔπεσθαι,
 ἀλλ' ἐγὼ οὐκ ἔθελον δείσας αἰσχυρόμενός τε,
 μή πως καὶ σοὶ θυμὸς ἐπισκύσσαιτο ἰδόντι·
δύσζηλοι γάρ τ' εἰμὲν ἐπὶ χθονὶ φύλ' ἀνθρώπων.» 1 (305)

τὸν δ' αὖτ' Ἀλκίνοος ἀπαμείβετο φώνησέν τε·
 «ξείν', οὐ μοι τοιοῦτον ἐνὶ στήθεσσι φίλον κῆρ
μανιδίως κεχολῶσθαι· ἀμείνω δ' αἴσιμα πάντα. (310)
 αἶ γάρ, Ζεῦ τε πάτερ καὶ Ἀθηναίη καὶ Ἄπολλον,

τοῖος ἐών, οἴος ἐσσι, τά τε φρονέων ἅ τ' ἐγώ περ,
παῖδά τ' ἐμὴν ἐχέμεν καὶ ἐμὸς γαμβρὸς καλέεσθαι,
αὐθι μένων· οἶκον δέ κ' ἐγὼ καὶ κτήματα δοίην,
 εἴ κ' ἐθέλων γε μένοις· ἀέκοντα δέ σ' οὐ τις ἐρύξει
 Φαιήκων· μὴ τοῦτο φίλον Διὶ πατρὶ γένοιτο. (315)
 πομπὴν δ' ἐς τόδ' ἐγὼ τεκμαίρομαι, ὄφρ' εὐ εἰδῆς,

αὔριον ἕς· τῆμος δὲ σὺ μὲν δεδμημένος ὕπνω
 λέξεαι, οἱ δ' ἐλόωσι γαλήνην, ὄφρ' ἂν ἴκηαι
 πατρίδα σὴν καὶ δῶμα, καὶ εἴ πού τοι φίλον ἐστίν,
 εἴ περ καὶ μάλα πολλὸν ἐκαστέρω ἔστ' Εὐβοίης· (320)
 τὴν γὰρ τηλοτάτω φάσ' ἔμμεναι οἳ μιν ἴδοντο

λαῶν ἡμετέρων, ὅτε τε ξανθὸν Ῥαδάμανθυν
 ἦγον ἐποψόμενον Τιτυόν, Γαιήϊον υἱόν.
 καὶ μὲν οἱ ἐνθ' ἦλθον καὶ ἄτερ καμάτοιο τέλεσσαν (325)
 ἦματι τῷ αὐτῷ καὶ ἀπήνυσαν οἴκαδ' ὀπίσσω.

εἰδήσεις δὲ καὶ αὐτὸς ἐνὶ φρεσίν, ὅσσον ἄρισται
 νῆες ἐμαὶ καὶ κοῦροι ἀναρρίπτειν ἄλα πηδῶ·»
 ὡς φάτο, γήθησεν δὲ πολύτλας διὸς Ὀδυσσεύς,
 εὐχόμενος δ' ἄρα εἶπεν ἔπος τ' ἔφατ' ἕκ τ' ὀνόμαζε· (330)
 «Ζεῦ πάτερ, αἶθ', ὅσα εἶπε, τελευτήσειεν ἅπαντα

Ἀλκίνοος· τοῦ μὲν κεν ἐπὶ ζεΐδωρον ἄρουραν
ἄσβεστον κλέος εἶη, ἐγὼ δέ κε πατρίδ' ἰκοίμην.»
 ὡς οἱ μὲν τοιαῦτα πρὸς ἀλλήλους ἀγόρευον,
 κέκλετο δ' Ἀρήτη λευκώλενος ἀμφιπόλοισι (335)
 δέμνι' ὑπ' αἰθούσῃ θέμεναι καὶ ῥήγεα καλὰ
 πορφύρε' ἐμβαλέειν στορέσαι τ' ἐφύπερθε τάπητας,
 χλαίνας τ' ἐνθέμεναι οὐλας καθύπερθεν ἔσασθαι.
 αἶ δ' ἴσαν ἐκ μεγάροιο δάος μετὰ χερσὶν ἔχουσαι·

αὐτὰρ ἐπεὶ στόρεσαν τυκινὸν λέχος ἐγκονέουσαι, (340)
ἄτρυνον Ὀδυσῆα παριστάμεναι ἐπέεσσιν·
«ὄρσο κέων, ὦ ξεῖνε· πεποίηται δέ τοι εὐνή.»

ὡς φάν· τῷ δ' ἀσπαστὸν εἰσατο κοιμηθῆναι.
ὡς ὁ μὲν ἔνθα καθεῦθε πολύτλας δῖος Ὀδυσσεὺς
τρητοῖς· ἐν λεχέεσσιν ὑπ' αἰθούσῃ ἐριδούπῳ· (345)
Ἄλκίνοος δ' ἄρα λέκτο μυχῶ δόμου ὑψηλοῖο,
πὰρ δὲ γυνὴ δέσποινα λέχος πόρσυνε καὶ εὐνήν.

L'examen se fera selon les points de vue suivants :

a – littéralité ;

b – phonétisme ;

c – sémantisme ;

d – morphologie et syntaxe (phrase) ;

e – premier niveau du texte : agencement des unités phrastiques ;

f – second niveau du texte : le type de texte (ici, un échange entre deux personnages en présence d'un tiers qui ne peut intervenir) ; la conduite des interlocuteurs est soumise à des normes liées à leur statut ; chacun des deux a une stratégie particulière, etc. ; c'est à ce niveau que l'on peut relever les « figures du discours » (ironie, sous-entendu, non-dit, insinuation, etc.)

g – le texte dans son contexte narratif : quel est son moment ?

h – le texte et son organisation énonciative intradiégétique et extradiégétique ;

i – le texte et sa situation de production : en quel lieu ? A quelle époque ?

a-
littéralité

L

Pour un texte antique, si ce n'est le niveau dont l'accès est le plus difficile, du moins dans le cas de l'écriture alphabétique, c'est du moins celui qui réclame la plus grande minutie. Sans une théorie du texte antique, la minutie ne protège pas de l'égarement.

Dans le domaine grec, j'ai énoncé un axiome que je reformulerai de la manière suivante : jusqu'à la mise en place de l'héritage des conquêtes d'Alexandre, jusqu'à l'époque alexandrine, au cours de laquelle le statut du poète *a pu* s'émanciper partiellement d'une autorité civique, l'existence d'un texte écrit est conditionnée par une commande d'une personne morale, individuelle ou collective, roi ou magistrature d'une cité, qui a compétence de le faire et qui dispose des moyens techniques et pécuniaires pour réaliser un manuscrit. Cette proposition minimale doit être complétée : toute personne morale qui a en sa possession le manuscrit d'une œuvre réalisée dans un autre contexte temporel et spatial que le sien dispose de la capacité de faire modifier le contenu et donc le texte du manuscrit dont il dispose pour le mettre au service idéologique de ses propres fins. Le texte ajouté le sera de telle façon que son intégration formelle et narrative, s'il s'agit d'un récit, passe inaperçue. Il n'est décelable que parce que sa visée est inconciliable avec celle du texte primitif. Concrètement, en ce qui concerne l'*Odyssee* : si le récit principal vise à l'élimination de la royauté de l'espace civique, cette intention ne peut se concilier avec celle de la matière du fils d'Ulysse, qui vise à la légitimation de la fonction.

Ainsi, pour tout texte de la période grecque archaïque et même classique, la première tâche requiert que nous soyons capables de reconstituer un texte primitif, en le situant dans un temps et un espace précis. La première tâche a consisté à montrer que le passage que j'ai extrait du chant 7 de l'*Odyssee* appartient « de plain-pied » à la matière du *Retour d'Ulysse*.

Je viens d'énoncer une exigence du niveau du texte dans son ensemble. Il en est une seconde qui concerne le détail des leçons attestées et retenues. Les textes transmis l'ont été principalement sous la férule d'Aristarque, actif dans la première moitié du deuxième siècle de l'ère antique. Or le savant alexandrin a lu les textes homériques dans les limites de représentations qui ne lui permettaient pas de prendre exactement en compte la langue homérique (représentations déficientes du phonétisme, de la graphie primitive). Comme nous avons dû le constater pour le passage examiné, l'adoption définitive du texte dans sa matérialité graphique et phonétique requiert l'élaboration d'hypothèses sur le sens exact

véhiculé. Le choix entre $\alpha\acute{\iota}$ $\kappa\epsilon$ et $\epsilon\acute{\iota}$ $\kappa\epsilon$ ne peut être décidé qu’au terme d’une analyse *avertie* sur le plan de la démarche grammaticale. Trop souvent le respect du texte a conduit les spécialistes de la « grammaire homérique » à donner pour des exceptions (l’infinitif peut exprimer le souhait !) des aberrations de l’analyse.

b – Phonétisme

Partons de l’emploi de la particule *ara* dans l’interrogation inquiète que le roi adresse à son hôte. Le grec dispose de nombreuses particules incidentes au niveau de l’énonciation. Elle se comprend ici au niveau de l’interlocution entre le roi et l’homme à qui il demande confirmation d’une information. Or l’on traduit : « Car – si j’ai bien compris ce que tu as dit – c’est elle (= ma fille) que tu as suppliée la première ? » Or cela ne faisait aucun doute. Il suffisait à Ulysse de supplier une seule personne. Si la supplication n’avait pas été efficace, il lui aurait été impossible de s’adresser à un autre interlocuteur. En outre, la seule personne qu’il pouvait supplier, c’est celle que son statut et son comportement détachaient des autres. Pour le roi, nécessairement c’est sa fille qui a été suppliée. Son incertitude porte sur autre chose. L’étranger vient d’énumérer ce qui s’est passé sur la plage ; il a supplié celle qui s’avérera être la fille du roi ; elle lui a donné à boire et à manger, elle l’a lavé et elle l’a vêtu. Il était donc nu. Pour le père, il importait de savoir ce qui a été fait en premier. En principe, tous les gestes décrits, laver, vêtir, nourrir, découlent de l’efficacité d’une première opération, la supplication. C’est de cela que le roi demande la confirmation tout en laissant entendre qu’il connaît la réponse (*ara*) : *naturellement, si j’ai bien compris, il va de soi que, bien sûr...* « *Il est bien vrai que, en tout premier lieu, tu l’as suppliée ?* » Le roi redoute de voir confirmée une représentation qu’il se fait de la scène : l’étranger s’est approché de sa fille, s’est agenouillé devant elle, a touché ses genoux *alors qu’il était nu* ! Car son interlocuteur lui a dit « la vérité », mais pas « toute la vérité » : il n’a pas dit qu’il avait suppliée la jeune fille « de loin » !

Dès lors apparaît le statut particulier du mot lu *prōtēn* : il n’est pas attribut d’un pronom sous-entendu (*autēn*), mais il a une fonction adverbiale de déterminatif du verbe : le roi veut savoir si son interlocuteur a bien commencé par supplier sa fille. *Il faut donc lire* l’adverbe *prōton* ; il nous faut donc désormais parler de phonèmes et de syllabes pour justifier une telle lecture.

Transposé en français, l’hexamètre ἦγεν ἐς ἡμετέρου· σὺ δ’ ἄρα πρώτην ἰκέτευσας (vers 301) s’articule de la manière suivante :

ē-ge-n'e-/ s'ē-me-te-/ rou-su-d'a-/ rap-rō-/ ton-hji-ke-/teu-sas, soit :

Quelle est la règle. Simple (l’hexamètre n’est pas un carcan, mais un support articulatoire de la diction épique improvisée) : une syllabe est brève lorsqu’elle s’achève sur une voyelle brève ; elle est longue lorsqu’elle s’achève sur une voyelle longue ; toute syllabe *fermée*, s’achevant sur une consonne, est longue. Le second élément de la diphtongue ou la consonne finale peuvent être détachés de la syllabe grammaticale à laquelle ils appartiennent par liaison avec la syllabe initiale *vocalique ou aspirée* du mot suivant. Ainsi, dans la figure de mot que j’ai retenue comme la seule possible du point de vue sémantique (*prō-ton*), *-ton* vaut une syllabe longue parce qu’elle est une syllabe fermée par une consonne et que cette consonne ne se lie pas avec la syllabe initiale du mot suivant. Cela signifie que cette initiale n’est pas vocalique (/i/), mais est la consonne palatale aspirée (/hj-/). Autrement dit, dans le contexte, le verbe écrit *hiketēu-* ne se prononçait pas /hi-/ , mais /hji-ke-teu-/.

Un examen des occurrences du verbe appartenant à la même famille, à l’aoriste ἵκετο / ἵκετ’ montre que, selon les contextes métriques, la syllabe initiale pouvait être brève – elle était alors articulée /hji-/ - ou longue – elle était alors articulée /hij-/ . Elle était brève ou longue selon qu’elle était ouverte ou fermée. A titre d’exemple, voir

Od. 5, 57 : μέγα σπέος ἵκετο = *me-/ gas-pe-o-/s’hij-ke-to-/* (la liaison oblige à lire une initiale vocalique ; l’aspiration n’est jamais discriminante de syllabe).

Od. 7, 80 (en début de vers) : ἵκετο δ’ ἐς Μαρθῶνα (*hij-ke-to- / es-Ma-ra-/ thō-na...*). Comparer avec *Od. 7, 141*, début de vers également : ὄφρ’ ἵκετ’ Ἀρήτην (*ophr’ ‘hji-ke-/t’ā-rē-/tēn- ...*). ι - (iota) peut se lire /hji-/ ou /hij-/ , comme une syllabe ouverte ou fermée. La longueur de la voyelle ne change pas (elle ne peut être longue et brève *par nature*), c’est sa position dans la syllabe qui est interchangeable et qui permet de jouer sur deux mesures. Enfin, en tant que glide, /j/ peut être traité comme discriminant de syllabe ou non, autoriser la

liaison (*ophr'hji-*) ou la neutraliser : c'est le cas du contexte que j'examine : *prō-ton-hji-ke-*. L'initiale consonantique d'une syllabe peut être un agglomérat de deux (*rhj-*) ou trois (*-ndr-*) voire quatre consonnes : ce dernier n'a aucune incidence sur la longueur de la syllabe.

Conclusion en ce qui concerne le phonétisme : /j/ (yod = transcription phonétique du glide à point d'articulation palatal) est un phonème de la langue homérique ; le phonème a disparu de la prononciation des dialectes d'Asie Mineure dès le début du premier millénaire ; il ne s'est maintenu, à date historique, qu'en dialecte béotien ; qu'il ait subsisté en eubéen et en attique jusqu'à la fin du VI^e siècle est une hypothèse *obvie*. Il est impossible de lire l'hexamètre homérique sans en respecter l'articulation dans les mots où l'étymologie justifie sa présence.

Je ne comprenais pas très bien pourquoi le roi demandait implicitement à Ulysse si c'est bien sa fille qu'il avait suppliée la première et en quoi cela avait une incidence sur la façon dont elle aurait dû l'introduire dans le palais. Faute de mieux, devant la contrainte morphologique, je me résignais. Il a fallu que je conduise explicitement la réflexion sur l'emploi de la particule *ara* pour aboutir à la conclusion que la leçon *prōtēn* avait été le résultat d'une correction des grammairiens alexandrins, qui ignoraient, outre l'articulation de /w/ dans la langue homérique, également celle de la palatale /j/ (yod). Contre toute la tradition philologique, à l'encontre des spécialistes de la phonétique historique et notamment de Michel Lejeune, il nous faut affirmer que les deux phonèmes /w/ et /j/ étaient des phonèmes à part entière de la langue homérique ; on les nomme également « glides », « semi-voyelles ou semi-consonnes » : ils peuvent être traités soit comme une consonne, soit comme une voyelle ; dans ce dernier cas, ils ne jouent pas le rôle de discriminants de syllabes. Ils sont susceptibles d'un autre phénomène remarquable : ils peuvent échanger leur position avec le phonème (sonante ou voyelle ou même consonne) qui suit.

Autre remarque : l'aspiration peut jouer le rôle de discriminant de syllabe *après consonne* ; par exemple, je pense que le syntagme *katā moiran*, ne s'articulait pas *ka-tam moi-ran*, mais, étant donné la figure primitive du mot *smoiran* > *hmoiran*, *ka-tam-hoi-ran*. J'énonce un principe : un aède ne modifiait jamais la figure phonétique d'un mot ; il avait la possibilité de jouer sur l'ordre des phonèmes en intervertissant leurs positions dans une suite. La règle vaut également pour l'analyse de l'évolution phonétique d'un mot. Soit la racine **nw-* élargie *-m* : elle pourra s'articuler, après vocalisation, *nwo-m* > *nom* ou *nu-m-* ou encore *ow-no-m* > *ounom-*. La règle permet de comprendre comment *numen* et *nomen* latins appartiennent à la même racine et comment en grec le mot s'articule indifféremment *on(w)oma* ou bien *ownoma* > *ounoma*.

c – Sémantisme

Etant donné la longue tradition philologique dont nous sommes les héritiers, on pourrait croire que la signification des mots d'une langue comme le grec est définitivement acquise. Or, en la matière, l'accumulation d'informations présente plus d'inconvénients que d'avantages. Les premiers savants qui ont édité les épopées homériques étaient eux-mêmes exposés à des difficultés ; le sens de certains mots s'était perdu. L'expérience du monde n'était déjà plus la même, la façon dont on se représentait l'être humain s'était modifiée ; avec certains mots, inchangés apparemment, il se pouvait que fût désignée la même chose, mais qu'elle fût signifiée autrement. Avec l'éloignement dans le temps, les risques d'obscurcissement du sens ne faisaient que croître. Longtemps, les érudits se sont contentés de rapporter les explications des anciens. A partir de la Renaissance, les hellénistes se sont initiés à la connaissance de la langue grecque ancienne grâce aux traductions latines et aux interprétations des auteurs latins, puis des générations de savants dont le latin était, pour ainsi dire, la langue qui servait d'interface entre leur propre langue maternelle et le grec.

Or deux approches ont permis de mieux assurer nos connaissances du sens des mots d'une langue ancienne.

L'hypothèse indo-européenne offre un tableau de comparaisons entre différentes langues qui permet une définition relativement précise des notions véhiculées par telle ou telle racine. Savoir, par exemple, que le mot *poiētēs*, sur lequel est formé « poète », appartient à une racine **kw(e)i-* élargie /t/, comportant dans sa notion l'idée d'arranger de sorte à obtenir un entassement stable (en sanskrit, l'idée d'ordre), permet de comprendre que le « poète » par excellence, c'est le « potier », qui procédait, primitivement, par « entassement » et « arrangement » de colombins pour fabriquer des pots. Analogiquement, le poète qui façonne

le matériau sonore des mots, procède, lui aussi, par « entassement » d'unités de mesure et par « arrangement ».

Les études linguistiques ont au moins le mérite d'offrir la connaissance de procédures (en phonétique, morphologie, syntaxe) transposables quand il s'agit de procéder à une analyse sémantique. De même qu'un phonème est une figure sonore constituée d'un invariant, que sont ses traits distinctifs, un mot est une figure formée d'un invariant (le lexème) agglutinée, dans nos langues, à des éléments variables (marques du singulier, du pluriel, de la durée, du passé, etc.) ; de même qu'un morphème de conjugaison (le passé duratif, en français, par exemple) porte une marque de reconnaissance invariable *déclinée* à différentes personnes, etc., de même nous pouvons faire l'hypothèse que le sémantisme, à quelque niveau que nous le saisissons (morphème ou lexème) est formé d'un invariant, d'une figure d'identification, modulable selon le contexte immédiat de la phrase, celui du texte, celui de la situation d'énonciation et enfin celui de la production d'un texte. C'est au nom de ce principe que je considère qu'il est toujours possible, idéalement du moins, de reconstituer le sens d'un mot *à l'intérieur d'un texte donné* et que, sur le plan de la méthode, nous sommes mieux armés pour le faire que ne l'étaient les savants jusque dans la seconde moitié du 20^e siècle. A ce niveau du sémantisme, toutefois, je considère, que les significations ne se définissent pas, principiellement, par opposition les unes aux autres, mais par intégration dans une notion, ce que Culioli nomme le centre attracteur, *unifiant*, en sous-œuvre, la diversité des réalisations de surface. L'école de Jean Gagnepain a mis en évidence que la relation signifiant / signifié ne suffit pas à comprendre le fonctionnement du signe, qui est le lieu d'un procès d'unification.

Je traiterai des mots qui requièrent un examen de leur sens dans l'ordre de leur apparition dans l'échange entre le roi et l'étranger en conclusion du chant 7.

Xeinos : étant donné le contexte de production de l'*Odyssée* (l'Attique), l'orthographe primitive était probablement *xen-w'* (la première syllabe, fermée, est longue) ; il est probable que l'écriture ionienne a été adoptée par les grammairiens alexandrins, qui ignoraient l'existence de /w/ dans la formation du nom signifiant « étranger » et « hôte », c'est-à-dire étranger à qui est offert protection par un habitant qui a compétence de le faire. Le mot est sans étymologie assurée ; si l'on adopte l'hypothèse d'une métathèse phonétique, il pourrait avoir un lien avec *skia*, l'ombre (**k^hsj-n-w-*) et donc avec *skēnē*, « la tente », qui donne de l'ombre. Tout étranger est affecté d'un caractère fantomal : il est un messager de l'au-delà. Tant qu'il n'est pas accueilli, il n'a pas de réalité, de « consistance propre ». Ombre venu du monde des morts, il fallait qu'Ulysse soit accueilli « comme une ombre », dans le monde des « Gris » (les Phéaciens) afin de retrouver consistance humaine.

Enaisimos : Chantraine « marqué par le destin ; juste ». Cf. Arbenz, *Die Adjektiva auf -imos*. Alkinoos dirait-il : « Mon enfant n'a pas réfléchi à ce qui était marqué par le destin, à cette autre chose, (qu'elle pouvait) te conduire dans notre demeure au milieu du groupe des servantes ? » Laisse-t-il entendre qu'elle a commis une faute ? Le verbe *noheō* (< **nes-*) signifie, au plus près de son sens attracteur « à l'appui de la perception de signes indiquant la voie du succès, prendre une décision judicieuse ». Pour le père, l'erreur de sa fille est d'abord intellectuelle ; elle n'a pas commis de faute, ou du moins il voudrait s'en assurer. Si Nausicaa y avait réfléchi, elle aurait compris que *choisir* de conduire l'étranger jusque dans le palais de son père était ce qu'elle aurait dû faire. L'adjectif *aisimos*, par *aisa* (la part ; le lot – d'un butin, par exemple ; ce qu'un individu est autorisé à prendre comme sa part), dérive d'une racine **aj-*, élargissement -t-, signifiant « prendre ». Le suffixe *-imos* précise la nuance : - *au plus près de la réalisation de la notion*. *Choisir* de conduire l'étranger dans le palais au milieu de servantes, voilà de quelle façon Nausicaa aurait réalisé de la plus belle façon ce qu'il lui était donné de « prendre » dans la circonstance. Nous n'avons pas de mot pour dire cela ; mais nous pouvons le comprendre.

Amphipoloi gunaikēs : l'emploi de la détermination *gunaikēs* restreint le groupe des *amphipoloi* à celui qui comprend uniquement *les femmes mûres*, les femmes qui ont mis au monde un enfant (*gunai-k-*). Le nom *amphipolos*, sous une seule notion (« celle qui va et vient autour de... »), désigne potentiellement deux groupes féminins différenciés, *les suivantes* (des jeunes filles qui ont le même statut social que Nausicaa en l'occurrence, des filles de Conseillers) et les *servantes*, femmes adultes. Ce sont les *amphipoloi gunaikēs*, les « servantes » qui ont fait la lessive ! Vers 304, Ulysse emploie délibérément la notion seule d'*amphipolos*, créant ainsi délibérément une confusion dans l'esprit du roi. Aucun des traducteurs choisis pour comparaison n'a saisi la raison de l'opposition *amphipoloi gunaikēs* /

amphipoloi ; et je dois avouer moi-même que je ne l'ai perçue qu'en constatant, avec étonnement, que Bérard avait traduit le premier groupe par « femmes ». Il est important de constater que, même dans un texte obéissant à la règle d'une mesure répétitive (ici, l'hexamètre), la substitution d'un groupe nominal ou verbal à un autre doit être expliquée par des raisons sémantiques et non simplement métriques. Sous l'emploi d'une formule, un aède, de la qualité du moins de celui de l'*Odysée*, visait un sens et non la fabrication d'un bon hexamètre. La façon dont Ulysse s'est exprimé illustre de quelle façon la construction du sens n'est pas seulement *différentielle*, mais comment la réalisation de surface (*amphipoloi*), l'acte de parole, est l'intégrant d'une unité de sens que l'interlocuteur est invité à viser.

Polumētis : le sens d'une « épithète », marque qualificative d'un personnage, comme *polumētis* l'est d'Ulysse, n'est pas « figé » autant que la formule elle-même ; il est modulé par le contexte ; ici, son emploi doit alerter l'esprit de l'auditeur : « Attention ! Tu vas entendre une réponse dans laquelle Ulysse se montrera particulièrement *polumētis*, oui, jusqu'à la rouerie même. » Tout lui est expédient. La fin justifie non pas tous les moyens, de manière absolue, mais tous les moyens indispensables pour l'atteindre.

A-mu-mwōn / *Ham-juhmōn*, écrits ἀμύμων / ἀμύμονος. On a bien remarqué que l'adjectif est aussi bien laudatif que péjoratif, puisqu'il s'emploie aussi pour qualifier de « franchises canailles » comme le formule Ch. de Lamberterie (*Supplément* au *DELG*, s.u.). Qu'il ait existé en grec ancien de l'homophonie, c'est ce que les spécialistes ont de la peine à admettre. Cela dérange leur confort positiviste, pour lequel l'univocité des apparences est un requis. Sur de tels principes, il est impossible de construire une théorie rigoureuse. Si deux personnages aussi opposés que Nausicaa et Egesthe, peuvent être dits, tous les deux, ἀμύμων, il est difficile de concevoir que c'est dans le même sens ; de même, une palissade enfermant solidement une cour (*Od.* 22, 459) n'est pas ἀμύμων au même titre qu'une danse (23, 145). Le plus obvie est de supposer qu'une même figure du signifiant recouvre en réalité deux signifiés différents et donc deux étymologies. Le sens le plus fréquent de l'adjectif, que l'on traduit conventionnellement par « irréprochable » est celui « d'inébranlable ». Dans ce sens, il dérive, comme l'a montré Heubeck, d'un préfixe négatif et d'une base signifiant « mouvoir ». Je propose **a-mw-mw-ōn* ; le redoublement de la base **mw-* lui confère une valeur intensive, soit également, causative : « je fais mouvoir » ; négativement « *qui ne peut pas être fait mouvoir » (l'astérisque signale simplement que le français n'emploie pas la forme causative au passif), soit donc, s'il s'agit d'un adjectif, « inébranlable » ; /w/ entre consonne se vocalise /u/, en présence de /ō/ « s'infuse » ; d'où α-μυμ-φων écrit ἀμύμων ; /u/ est long par position ; l'aède articulait probablement /a-mum-wōn/.

Des personnages comme Egesthe, Achille, selon les circonstances Ulysse et Alkinoos eux-mêmes, sont ἀμύμονες au sens où ils sont à la fois « impétueux » et impulsifs ; il arrive qu'ils se portent immédiatement à l'attaque ; on pourrait également les qualifier de « fougueux ». Il existe une racine indo-européenne **judh-* qui porte dans sa notion l'idée « d'assaut » ; supposons une formation **s(a)m-judh-mō* ; l'aspiration est un allophone de /s/ ; devant consonne /dh/ > /s/ > /h/, d'où *ham-juh-mōn* ; yod interne devient aspiré, d'où enfin *ham-huh-mōn*, puis, par dissimilation de l'aspirée *am-hū-mōn* « qui s'élançait furieusement dès le premier moment de l'assaut », « impétueux⁴ ». En réalité, les deux adjectifs étaient homographes, mais non homophones.

On peut accorder à l'adjectif, en contexte, les deux valeurs ; Ulysse dirait : « Roi, ne reproche rien à ta fille ; elle est restée inébranlable » ; « Roi, ne reproche pas à ta fille son impulsivité », dont témoigne le fait qu'elle n'a pas choisi la meilleure solution. Il est vrai qu'elle m'incitait – comme on incite des hommes à l'attaque (*keleue*) – à suivre en compagnie des « *amphipoloi* », servantes et suivantes mêlées, c'est-à-dire à aller à l'assaut du palais ; c'est moi qui ne l'ai pas voulu, parce que je me doutais bien qu'à ce spectacle « tu gronderais » (à la façon d'un chien prêt à défendre son os).

Hjērōs : l'interpellation du roi sous ce titre (« héros ! ») est à première écoute un compliment, mais l'emploi recèle une connotation scabreuse, par écholalie avec *Erōs*. De « héros », Alkinoos déchoit immédiatement en « obsédé d'éros ». Le jeu n'est pas que phonétique ; si « héros » peut effectivement être rattaché à une racine *jeH₁-r* [allemand *Jahr*, par exemple, grec *Héra*, etc.], il est le « héros » au sens où il favorise la maturation des

⁴ Définition du dictionnaire (Le grand Robert) : (Personnes). Vieilli ou littéraire : Qui a de la rapidité et de la violence dans son comportement (physique ou moral).

fruits, en protégeant le territoire contre les pillages, par exemple ; en tant que tel, il est à l'origine du renouvellement de toutes les forces de régénération. Du coup, le titre donné au roi est bien laudatif, mais ironiquement : sous peu, Alkinoos va prendre une décision en faveur d'Ulysse *et de la prospérité d'Ithaque*.

Skudzjomai : le verbe s'applique proprement au chien qui montre les dents (qui rechigne les dents) lorsqu'un rival s'approche de son « os ».

Aiskhunomenos (éprouvant de la honte). Le sens de ce verbe ne soulève pas de problème ; je le retiens dans le commentaire pour attirer l'attention sur l'effet de sens de son emploi dans la réponse d'Ulysse : il confirme le soupçon du roi. L'ordre supposé de Nausicaa aurait comporté une connotation érotique, qui ne pourrait manquer d'éveiller le soupçon de son père. Rouerie d'Ulysse : il avive les soupçons du roi justement en lui laissant entendre que c'est lui, l'homme sans qualités, qui a pris toutes les précautions pour qu'il ne soupçonne rien, pour calmer la « fougue » de sa fille !

Les deux participes *deisas aiskhunomenos te* ne sont pas coordonnés (l'un est au duratif, l'autre à l'aoriste) : Ulysse ne dit pas qu'il « a eu honte et d'emblée redouté » ; *aiskhunomenos* est subordonné à *deisas* et a une valeur *explicative* : « d'emblée j'ai redouté – c'est que j'éprouvais de la honte – que tu ne grondes à ce spectacle ! »

Phūl'anthrōpōn :

δύσζηλοι γάρ τ' εἰμὲν ἐπὶ χθονὶ φῶλ' ἀνθρώπων

Bérard traduisait : « ... en ce monde, la jalousie est chose humaine. » Jaccottet retenait : « Nous sommes vite soupçonneux, nous autres hommes. »

Ni l'un ni l'autre ne traduisent *phūla anthrōpōn*, dont le sens est dépréciatif : « la tribu des hommes » = « la volière des hommes », « le ramassis humain ». Pour l'adjectif *Dus-dzej-l-oi* > *dys-dzje-loi* le dictionnaire Liddel-Scott-Jones propose : « 1. 'exceeding jealous' donnant pour référence ce passage de *l'Odyssee* 2. 'eager' (« avide ») et une seconde catégorie de sens : « II. rivalling in hardship ». L'adjectif ne peut se rendre par le sens de « soupçonneux⁵ ».

Le présent commentaire est un autre indice de la rouerie d'Ulysse. Ce dernier se donne à voir au roi sous l'aspect rebutant d'un membre de la « basse-cour » humaine. Soit il lui fait entendre qu'il fait partie de ces gens qui sont âpres au gain, que l'adversité rend hargneux et rechignés, aurait dit Ronsard, soit, si nous prenons en compte la valeur purement et simplement négative du préfixe *dus-*, il lui rappelle qu'il appartient à une espèce qui ne suscite pas l'envie⁶. Les deux sens conjugués pourraient signifier que, si Ulysse s'intéresse à Nausicaa, c'en est fait de la princesse ! Aurait-il quelque part un navire caché pour l'emmener ? Un grand seigneur gronde intérieurement (*skuzetai*), à la façon d'un chien, lorsqu'il voit une créature malintentionnée s'approcher de son « os » pour le lui voler !

Kekholōsthai : « se remplir de bile » = « se mettre en colère ». La forme est celle de l'infinitif parfait moyen / passif. Le parfait a une valeur intensive : il peut donc exprimer le degré absolu d'un procès : « je ne suis pas homme à *tomber dans une colère noire* pour des broutilles ».

Aurion es : il n'y aurait pas de raison de s'attarder sur ce syntagme si les deux traductions françaises ne lui donnaient « demain » pour équivalent. Or le sens précis en est « (demain) à l'aurore ». Alkinoos ne fera pas affréter un navire à l'aurore ? Il ne tiendra donc pas promesse ? Certes, il ne tiendra pas toute sa promesse, mais, étant donné ce que son épouse lui a appris ensuite, dans l'intimité de la chambre, il ne pouvait pas ne pas en différer la réalisation. Et étant donné la façon dont son interlocuteur l'a manipulé, ce dernier serait mal

⁵ En vérité, Jaccottet a traduit « argwöhnisch », de la traduction allemande de référence, celle de Voss. Il semble que le poète s'est appuyé, pour faire sa traduction, sur le texte grec, supposons, mais aussi, sur une traduction allemande et sur la traduction de Bérard. Je ne sais s'il faut reprocher à Jaccottet le procédé ; il a sans doute obéi à une commande ; il serait honnête, dans ce genre de procédure, de ne pas parler de traduction, mais « d'adaptation d'une œuvre antique en beau langage français ».

⁶ *Dus-zēlos* dérive de *zē-l-os*, dont le radical se rattache à la famille de *di-zē-mai*, « poursuivre », « chercher à obtenir », « mettre toute son ardeur dans la quête de... » (redoublement intensif-itératif). *Di-zē-mai* repose sur **di-dja-mai*, lequel repose sur la racine **je-* > **dje-* par renforcement de la palatale. *Dus-* comporte soit une valeur de négation pure et simple (« qui ne suscite pas l'envie / qui n'invite pas à rivaliser avec lui »), soit une valeur dépréciative (« répugnant » par exemple).

venu de lui reprocher sa réticence à exécuter une promesse hâtive.

Weidēseis : futur formé sur un thème causatif-itératif (**weid-ej-*) intégré au paradigme du parfait *woida*. La notion est celle d' « identifier par la vue quelque chose dans son essence ». Ulysse ne « verra » pas à proprement parler « combien les marins phéaciens excellent à rejeter à la mer à coups de plat de la rame »... ce que le roi lui laisse le soin d'imaginer. Il en construira, par la réflexion, la notion ; il s'en fera une représentation fiable. Il pourra imaginer que des gens capables de donner des coups de rame tels qu'ils accomplissent en un seul jour un aller et retour jusqu'en Eubée, d'un seul coup de rame seraient capable de l'expédier « aux corbeaux », nous dirions, « au diable » ! Car *anarrhiptein hala pēdōj* ne signifie ni « soulever l'écume » (Bérard), ni « éclabousser d'eau les rames » mais « rejeter à la mer – *hala* est ce que l'on appelle un accusatif latif – au moyen de / avec le plat (d'une rame) ». Comme en français, le verbe grec implique un complément d'objet, que le roi n'exprime pas, par convenance.

Polutlas : « capable de se charger d'un lourd fardeau ». Encore une fois, l'adjectif ne fait pas que décrire ; il joue le rôle d'un commentaire ; il laisse entendre, de la part de l'aède, quel risque énorme Ulysse vient de prendre et quel soulagement il éprouve en constatant qu'il a réussi à surprendre la prudence d'un roi.

Agoreuon (vers 334) : *agoreuō*, c'est, au sens propre, « exercer une activité en Assemblée », « prendre la parole en Assemblée » ou « devant un Conseil ». Au terme du dialogue, l'aède invite l'auditoire à interpréter l'échange qu'il vient d'entendre *comme s'il s'était agi d'un débat ou d'une dispute devant le Conseil*. Ulysse, anonyme, vient de donner la réplique à un roi comme, lors d'une Assemblée houleuse dans le camp achéen assiégeant Troie (*Iliade*, chant 2), il avait donné la réplique à un roi et à un membre du Conseil, dont il ne faisait pas partie, *pour empêcher les troupes de retourner dans leur patrie*. Entre la scène de l'*Iliade* et la scène présente, la relation est symétrique grâce à l'efficacité de la prise de parole du même personnage, qui obtenait, là-bas, que les troupes ne rentrent pas dans leur patrie, ici, qu'il soit transporté chez lui. Si l'on met entre parenthèses le catalogue des troupes troyennes (un catalogue introduit tardivement), un rapide repérage des emplois d'*agoreuō* dans le reste du chant II de l'*Iliade* montre qu'il n'apparaît que dans la bouche de Zeus et dans celle d'Ulysse. Commentaire implicite de l'aède : le Conseiller qui a la fonction de décider en dernière instance, le roi, vient de décréter « légitimement », avec la complicité de Zeus, le retour d'Ulysse dans sa patrie.

Pukinon lekhos : un lit fait de couches denses de couvertures superposées ; mais *lekhos* joue, par assonance et parenté étymologique, avec *lokhos*, « le lieu de l'embuscade » ; dès lors, le nom fait valoir, de *pukinon*, le sens métaphorique selon lequel l'adjectif qualifie un « piège subtil ». Le double sens est confirmé par l'ironie involontaire que comporte l'explication des servantes : « *pepojjetai* (< *pepowjetai*) *eunē* ». « Le lit est parfaitement bien arrangé de couvertures entassées » / « L'embuscade est savamment agencée ». Les deux formules sont un commentaire du piège qu'Ulysse vient de tendre au roi et de celui que le couple royal se dispose à lui tendre pour le lendemain. Mais, nous en sommes avertis, pour Ulysse (*lekhos*) *eweisato aspaston kojmethēnai* « le lit lui apparut porteur de la promesse d'un profond sommeil » ; il était tranquille : il ne risquait plus désormais d'être « rejeté à la mer d'un coup de rame ».

Fonctionnement du sens en contexte

J'ai relevé dans le présent passage un emploi du verbe *agoreuō*, « dire publiquement quelque chose », c'est-à-dire soit devant un Conseil, soit en Assemblée. Tel est le centre attracteur de la notion verbale, qui dérive d'un nom *agora*, qui signifie « le rassemblement » ou « le lieu d'un rassemblement » et qui en viendra à désigner, au moment du développement de l'architecture urbaine, l'espace où se déroulent les rencontres quotidiennes des habitants requis par divers échanges (politiques, commerciaux) et rites sociaux. L'emploi du verbe est relativement fréquent dans l'*Odyssee*, dans des contextes qui ne ressemblent guère à des prises de parole en public, comme le laisse apercevoir l'occurrence de l'échange objet de la discussion présente. La fin du chant 17, par exemple, met en scène une conversation de Pénélope avec l'une de ses suivantes ; l'épouse d'Ulysse vient d'apprendre de quelle façon Antinoos a maltraité le mendiant et elle donne son point de vue sur ce comportement. L'aède commente le propos de Pénélope par l'emploi du verbe *agoreuō* : ἡ μὲν ἄρ' ὧς ἀγόρευε μετὰ δμῶντι γυναιξίν. « Voilà de quelle façon elle *agoreue* au milieu de ses servantes ». Comment rendre compte de cet emploi ? En tenant compte de ce que l'aède a voulu *fixer* du sens du verbe en rapport au contexte. Il ne suffit pas de dire qu'il n'a pas voulu signifier l'activité

verbale de Pénélope comme étant une simple « parole » à voix haute (*wepos*) ou un propos confidentiel (*mūthos*). Au milieu de ses servantes, elle a parlé comme un homme délibérant au milieu de Conseillers. Elle a formulé une sentence. Ou ce qu'elle a émis est un jugement : à ses yeux, Antinoos est un homme condamné. D'autres contextes infléchiront la perception du sens du verbe dans une autre direction : qui parle devant un Conseil ou en Assemblée argumente et, pour persuader son auditoire, peut être conduit à raffiner dans ses raisonnements.

On sait que les paroles épiques peuvent être dites *pterwenta* (*pteroenta*). « Paroles ailées » traduit-on en tous contextes. Il s'agit donc d'une métaphore, qui doit être également comprise en contexte. *Pterwenta*, les paroles sont métaphoriquement soit « pourvues d'ailes », soit « empennées » ; évoquer une « aile », c'est suggérer une parole « qui vole », prononcée sur un débit précipité ; évoquer une « flèche empennée », c'est suggérer la trajectoire en droite ligne du mot, c'est-à-dire le fait qu'il est « bien dirigé », « avisé ». La construction mentale du sens n'obéit pas à un pilotage bloqué sur une trajectoire automatique, mécaniquement réglé, à une traversée invariable du « signifiant » vers un « signifié » fixé une fois pour toutes, elle est un exercice d'adaptation souple à un entourage verbal et situationnel.

La langue homérique a été élaborée sur une longue période de temps à l'appui de plusieurs dialectes. Pour en faire entendre les diverses résonances contrastées, je n'ai pas hésité à recourir aux mots de la tribu ou à réveiller des significations anciennes ou recherchées, à mêler les saveurs des parlers régionaux à celles de la langue commune. L'*Odyssée* met en présence des personnages appartenant à des groupes sociaux contrastés ; tous les échanges entre eux se font en « hexamètres » ; ce n'est pas une raison de penser qu'ils parlent, à la manière des personnages de Racine, dans une langue soutenue et châtiée, expurgée de toute allusion scabreuse.

d – Morphologie et syntaxe (phrase) ;

Dans l'ensemble de l'échange, il est une longue phrase qui offre quelques difficultés d'analyse ; c'est le roi qui parle au moment de faire sa promesse (voir plus haut) :

αἶ γάρ, Ζεῦ τε πάτερ καὶ Ἀθηναίη καὶ Ἄπολλον,
τοῖος ἑὼν, οἴός ἐσσι, τά τε φρονέων ἅ τ' ἐγὼ περ,
παῖδά τ' ἐμὴν ἐχέμεν καὶ ἐμὸς γαμβρὸς καλέεσθαι,
— αὖθι μένων, οἶκον δέ κ' ἐγὼ καὶ κτήματα δοίην —,
αἶ* κ' ἐθέλων γε μένοις·

* Les éditeurs (consultés) sont unanimes à retenir une leçon agrammaticale, εἶ κ' (κε). Voir ci-dessus.

Repérons les groupes (les unités syntagmatiques). D'abord le roi exprime un souhait (*ai gar...* : « Ah ! si, de fait... ») dont le groupe, écrit εἶ κ' ἐθέλων γε μένοις, fait nécessairement partie : en effet, les deux groupes du participe τοῖος ἑὼν, οἴός ἐσσι, τά τε φρονέων sont au nominatif ; ils ont pour sujet implicite celui à qui le roi s'adresse (« toi ») ; or μένοις est, en contexte, le seul verbe conjugué à la seconde personne. Rhème (= V), il ne peut être introduit par une conjonction de *subordination*, mais bien par la formule du souhait (phème). Εἶ κ' doit donc être réécrit αἶ κ'(κε) : « Ah ! Si seulement tu restais de ton plein gré ! » Au lieu d'adopter simplement une leçon attestée dans les manuscrits, il est des savants qui ont conféré, en dépit de l'absurdité et syntaxique et sémantique d'une telle hypothèse, aux infinitifs ἐχέμεν / καλέεσθαι la fonction de verbes noyaux de phrase. La reprise de la formule du souhait devant le verbe noyau de phrase après trois vers à fonction d'explication est on ne peut plus justifiée. Quant aux deux infinitifs, ils remplissent la fonction normale de groupes de l'infinitif ; ils expriment la conséquence.

L'ensemble de la phrase se réécrit, compte tenu de ses articulations :

Ζεῦ τε πάτερ καὶ Ἀθηναίη καὶ Ἄπολλον ! (Invocation de trois dieux)

Αἶ γάρ

/τοῖος ἑὼν, οἴός ἐσσι (thème a)

/ τά τε φρονέων ἅ τ' ἐγὼ περ (thème b) → παῖδά τ' ἐμὴν ἐχέμεν καὶ ἐμὸς γαμβρὸς καλέεσθαι [...]

αἶ κ' ἐθέλων γε μένοις !

[...] = — αὖθι μένων, οἶκον δέ κ' ἐγὼ καὶ κτήματα δοίην — (proposition incidente)

/ = groupe en apposition au sujet du rhème ; participes au nominatif ;

→ = expression de la conséquence (« comme moi, maître de tes esprits *au point d'avoir*

ma fille pour épouse »

— [...] — proposition incidente (prononcée un ton en dessous du reste de la phrase : Alkinoos ajoute une information qui met en évidence son style de grand seigneur).

Règle de *lecture* de la syntaxe, valable peut-être pour l'ensemble des langues indo-européennes : à l'intérieur de la phrase les groupes sont clairement délimités et en relation organique ; la même organicité caractérise les syntagmes, également délimités, à l'intérieur des propositions ; il n'y a pas de relations flottantes ; deux participes se rattachent nécessairement à des groupes nominaux ; s'ils sont au nominatif, ils se rattachent nécessairement au sujet du verbe partie du noyau de phrase ; les modalités du verbe (factivité, éventualité, potentialité = niveau phémique) sont indépendantes de son statut (régissant / régi) dans la phrase. On ne peut considérer que l'on a correctement interprété une phrase que si l'on a rendu justice à chacun des groupes qui la composent. Dans une phrase, un verbe à l'infinitif ou bien fait partie d'un groupe complément (de verbe, nom ou adjectif) ou bien joue le rôle, en grec, de substitut d'un impératif ou d'un verbe conjugué dans la narration.

e – Premier niveau du texte : agencement des unités phrastiques.

L'agencement est assuré le plus souvent par des connecteurs inter-phastriques ou textuels, d'un niveau supérieur à celui de la phrase. Il peut également l'être par le ton, par la simple juxtaposition. Pour la traduction, je veillerai à mettre en évidence l'articulation rigoureuse de l'échange entre le roi et l'étranger. Pourquoi le roi promet-il à ce dernier de le reconduire jusque dans sa patrie, où qu'elle soit, dès l'aube prochaine et comment est-il conduit à le faire, voilà ce qui demande explication.

L'échange succède à la réponse à la demande de la reine : tu es un marin qui vient d'où ? Quels sont ces vêtements que tu portes. Ulysse a répondu dans les limites précises de la question posée : il vient de l'île de Calypso. Il a été victime d'une tempête qui a détruit son radeau ; il a pu prendre pied sur une terre, à l'embouchure d'une rivière, à la nage ; il a dormi sous un buisson jusqu'au milieu du jour. « J'ai perçu (le cri) de suivantes et servantes (*amphipolous*) et j'ai compris qu'elles jouaient sur la plage. » Une jeune fille se détachait de tout le groupe ; elle était parmi elles semblable aux déesses. Elle est la seule qui n'a pas pris la fuite quand je me suis montré. Je l'ai suppliée. Elle a fait preuve d'une décision pleine d'à-propos, tel que tu ne l'attendrais pas d'un jeune qui vient à ta rencontre – car, en toutes circonstances, c'est être jeune que de faire preuve d'étourderie – : elle m'a donné de la nourriture en suffisance, et du vin couleur de feu, c'est qu'elle m'avait aussi lavé dans la rivière puis donné ces vêtements. Quelque chagrin que j'en aie, je t'ai fait un récit sans rien dissimuler. » (290-297).

La fin du récit s'adressait à la reine : à ce moment, c'est à nouveau (*aute*) Alkinoos qui prend la parole et répond. Dans le comportement de sa fille, dont l'étranger vient de faire l'éloge, quelque chose manque à sa satisfaction : elle aurait parfaitement bien rempli son rôle si elle avait conduit l'étranger jusque dans le palais en le plaçant au milieu du groupe des *amphipoloisi gunaixin*, « des femmes mûres » qui la suivaient, c'est-à-dire des « servantes » : ce sont elles qui ont été chargées de la lessive. « Car, bien sûr, poursuit le roi, *prōton jiketeusas*, en premier lieu, tu l'as suppliée », sous-entendu, en contexte, « avant qu'elle ne te fasse laver, qu'elle ne te donne des vêtements, enfin qu'elle ne te donne à boire et à manger ». Il est absurde que le roi lui demande s'il a suppliée sa fille « elle, la première ». Le roi est en train de prendre conscience, en reformulant pour lui et son hôte, le geste de la supplication, que l'homme était nu *quand il a touché les genoux de sa fille*, puisque tel est le rite ; il ne s'est couvert de vêtements qu'après que Nausicaa l'a fait se laver / l'a lavé dans la rivière. Revenant en arrière dans notre lecture, nous constatons qu'en effet Ulysse n'a rien caché, a dit « toute la vérité », *nue*, il a énuméré toutes les étapes de l'accueil sur la plage (supplication, bain, vêtue, nourriture, boisson), mais il s'est gardé de décrire la façon dont il s'y était pris, en restant à distance, pour supplier la jeune fille ! La dissimulation est subtile, elle est digne du petit-fils d'Autolykos piégeant ses partenaires dans les échanges par des serments : en disant qu'il a dit *toute la vérité*, Ulysse ne dit pas qu'il « n'a rien dissimulé » ; or la formule induit le roi à se faire une représentation erronée de la scène de la supplication : « toute la vérité » cache une partie essentielle de ce qui s'est passé sous « son évidence ». Le roi peut conclure que la supplication était en même temps une tentative de séduction. La preuve : sa fille avait hâte de conduire le suppliant vers ses parents pour leur présenter un futur mari !

Ulysse a-t-il commis un mensonge par omission pour duper sciemment le roi ? Toute la suite des événements en Phéacie montrera que Zeus ne s'est pas indigné du procédé, qu'il paraît plutôt l'avoir approuvé. Nul ne peut en effet reprocher à Ulysse de n'avoir pas dit « toute la vérité » : tout ce qu'il a dit était vrai. Certes, ne rien dire de faux, ce n'est pas nécessairement dire « toute la vérité » : c'était au roi de réagir correctement aux informations qu'il venait d'entendre en demandant à l'étranger non si la première chose qu'il avait faite, c'était d'avoir supplié, nu, sa fille, mais *comment il l'avait supplié*. Plutôt que cela, il soupçonne aussitôt sa fille de n'avoir pas été insensible au spectacle d'un homme nu à ses pieds.

Une seule terminaison, qui fait d'un adverbe un adjectif et modifie la fonction du mot dans le groupe, fausse la perception de la *logique d'un enchaînement* et a pour conséquence d'édulcorer la fonction narrative d'un moment de bascule important. Devant un texte issu d'une longue tradition de sa transmission écrite, l'interprète, et donc le traducteur, doit d'abord cerner aussi précisément que possible la *fonction séquentielle* du passage qu'il examine. En quoi est-elle un moment du récit ? Important ? Secondaire ? Quel rôle joue-t-elle dans la suite des événements et dans l'enchaînement d'un dialogue ? N'y aurait-il pas, au niveau du signifiant, une erreur de transmission qui fait obstacle à l'intelligence du passage étudié ? L'erreur s'explique-t-elle ? En l'occurrence, par des raisons phonétiques, par l'ignorance où étaient les grammairiens alexandrins, de l'existence de la palatale (/j/) dans la langue homérique, ignorance élevée en dogme par un savant phonéticien comme Michel Lejeune.

Quant à nous, nous en sommes toujours au premier moment de la reprise de l'échange par Alkinoos. Ulysse lui répond dans la logique de la demande implicite du roi, apparemment pour apaiser son inquiétude, en réalité pour lui suggérer qu'il a bien raison de croire que sa fille n'est pas restée de marbre. Ne cherche pas querelle à ta fille, dit-il ; elle est *amumōn*. Ulysse ne pouvait choisir meilleur qualificatif pour troubler le roi : Nausicaa est-elle restée « impassible », « inébranlable » ? Cela signifierait quoi qu'il en soit qu'il s'est passé quelque chose qui aurait pu la troubler. Ou bien l'étranger veut-il dire qu'elle a été « impétueuse », qu'elle s'est laissée emporter par quelque fougue ? « Elle m'incitait, continue l'autre, à la suivre (comme pour un assaut) *en compagnie des suivantes et des servantes* (au milieu d'une troupe) ! Mais moi *je ne le voulais pas (je résistais) redoutant – c'est que j'éprouvais de la honte – que toi aussi tu ne grondes à ce spectacle* ». Cette fois, Ulysse ne dit que partiellement une vérité qu'il travestit : Nausicaa l'a bien invité à la suivre au milieu du groupe de toutes les femmes, mais son invitation n'avait rien d'une « incitation » (*keleusmos*). En outre il ment, par nécessité : il ne pouvait laisser entendre au roi que sa fille, et une déesse, lui avaient conseillé de supplier la reine. « Pieux » mensonge, qui renforce le roi dans ses supputations : ma fille a été mordue de désir pour moins que de la roture ! Horreur ! Il faut vite se débarrasser de l'individu ! Ulysse ne demandait que cela : son mensonge était nécessaire, non pour usurper un bien qui ne lui revenait pas, mais obtenir ce qui fait partie d'un plan de Zeus, nous l'avons appris dès avant qu'il ait quitté Calypso, son retour dans sa patrie. Voilà, encore une fois, ce que la suite de son séjour dans la cour phéacienne devra établir.

Dans la réponse du roi, la pointe de son propos est claire : c'est la promesse de l'escorte d'un navire dès la prochaine aurore. Mais Alkinoos ne peut pas déclarer sans précaution à un suppliant de son épouse, fût-il un vil individu, qu'il fera affréter dès qu'il le pourra, au lever du jour qui vient, un navire qui le transportera dans sa patrie ; sa dignité de roi en outre lui interdit de lui déclarer tout de go qu'il n'a qu'une hâte, se débarrasser de lui. Enfin, en faisant une promesse, il fait de ses prérogatives un usage abusif : il ne peut pas prendre de décision sans l'avis d'un Conseil élargi. Il se compose donc une attitude : il n'est pas homme à se laisser emporter par la colère. Dire cela lui permet de la contenir ! Il ne se laissera pas emporter comme sa fille dans le choix qu'il doit faire ; il se dicte sa conduite : en tout, le meilleur c'est d'agir conformément à ce qui est donné à un individu de faire selon son statut et selon les circonstances. Il agira en père qui doit protéger sa fille (il oublie qu'il doit agir *aussi en roi*, qui doit contrôler ses impulsions, consulter, évaluer, puis décider). Il envisage ensuite une possibilité du point de vue de son interlocuteur, comme pour bien lui laisser entendre que la décision qu'il va prendre est la sienne, à lui son hôte : plutôt aux dieux qu'il voulût rester ! Etant donné ses qualités, il lui donnerait sa fille, avec un domaine et des richesses. Mais jamais, au grand jamais, on ne le contraindra à rester parmi les Phéaciens. (Pas de risque, pense en lui-même le roi !) Tiens ! La preuve ! Je ferai affréter dès l'aube un navire pour te

conduire dans ta patrie. Où que tu ailles, le navire phéacien t'y conduira en moins d'un jour, même si c'est de l'autre côté de l'Eubée (à ce moment, c'est l'aède qui s'amuse de son auditoire).

Tout est dit : Ulysse qui savait quelle confiance il pouvait mettre dans un navire phéacien a obtenu la promesse, royale, d'être reconduit jusque dans sa patrie. Tout est dit ? Pas tout à fait : il reste à soumettre la conduite d'Ulysse à un jugement. Les petites distorsions qu'il a fait subir à la réalité étaient-elles « du goût de Zeus » ?

f – Second niveau du texte : le type (ici, un échange entre deux personnages en présence d'un tiers qui ne peut intervenir) ; la conduite des interlocuteurs est soumise à des normes liées à leur statut ; chacun des deux a une stratégie particulière, etc. ; c'est à ce niveau que l'on peut relever les « figures du discours » (ironie, sous-entendus, non-dits, insinuation, supputation, imputation, etc.). Le roi a l'initiative de l'échange ; en apparence, c'est lui qui le conduit ; il proteste de sa générosité et de celle de son peuple ; il paraît parfaitement bien maîtriser ses émotions ; il est si sûr de son ascendant sur le goujat assis à sa table que l'idée qu'il puisse être manipulé par lui ne l'effleure pas. La force d'Ulysse est dans sa position de faiblesse dont il joue ; puisqu'il lui faut être repoussé, il se montrera repoussant et peut se permettre de mentir, puisque ce sera *impunément*.

Examinons les différents tons de l'échange.

D'abord, le fait prouve de précipitation : l'étranger a répondu à une question de la reine ; au moment où il achève son récit en protestant de sa véracité, c'est le roi qui *au te*, « à nouveau, à ce moment-là » reprend l'initiative. Il le fait pour blâmer sa fille : elle aurait dû conduire l'étranger au palais au milieu du groupe des servantes, des femmes mûres, car, s'il a bien compris, « la première chose qu'il a faite, c'est de la supplier ». En fonction de ce que vient de dire Ulysse et de sa réponse à l'interrogation implicite du roi, nous comprenons qu'aux yeux de ce dernier, sa fille aurait dû plus clairement marquer ses distances avec l'étranger et, surtout, ne pas lui marquer d'égards. Le roi peut donc soupçonner, avec raison, que sa fille n'a pas été insensible à ce qu'elle a vu. Il réagit toutefois trop vite ; il ne s'est pas méfié qu'il pouvait y avoir de la provocation de la part de son interlocuteur. Il a bien compris, pourtant, qu'il se tient sur ses gardes, qu'il est réfléchi « autant que lui-même », comme le lui fait dire, ironiquement, l'aède.

Délibérément, Ulysse cherche, par sa réponse à accroître l'inquiétude d'Alkinoos. C'est sa fille qui l'incitait à aller bras-dessus, bras-dessous en compagnie de toutes les femmes, jeunes et vieilles ; elle avait sans doute hâte de montrer sa trouvaille à son père ! Lui refusait : il avait honte. Mais s'il te plaît, dit-il au père outré, « ne querelle pas ta fille à cause de son impétuosité » aussi bien que « parce qu'elle est restée impassible ». Le roi n'entend pas l'ambiguïté d'un conseil, bien fait pour obtenir le contraire de ce qu'il suggère.

Dans sa réponse, le roi doit à son épouse et se doit à lui-même de préserver la dignité de sa fonction. Surtout ! que l'espèce de malotrus qui se tient devant lui n'imagine pas qu'il est engagé dans un échange avec lui sur un pied d'égalité. Il va le traiter de belle façon, le prendre par surprise après l'avoir appâté. Toutes les phases préparatoires de la formulation de la promesse sont à double sens. Bouillonnant de colère, il affirme qu'« il n'explose pas de colère pour des brouilles, pour rien ». C'est donc que l'affaire est d'importance. Il fait semblant de souhaiter – l'invocation des dieux lui sert de paravent – que l'individu veuille rester de son plein gré. Si c'était le cas, étant donné qu'il se montre aussi réfléchi que lui-même, il pourrait bien lui donner sa fille à épouser et lui donner un statut princier. Il ne laisse pas à son interlocuteur le temps de répondre ; aussitôt il le rassure : nul ne le contraindra à rester. « Cela ne saurait être du goût de Zeus ! » Voulant paraître magnanime, alors qu'il prend une décision précipitée pour parer à toute éventualité, prévenir un changement d'intention, il fixe le départ d'un navire qui le ramènera dans sa patrie à la pointe du jour qui vient !

Tandis qu'il pense faire pièce aux intrigues d'un goujat, celui-ci rit sous cape : le roi ne s'est pas aperçu qu'il en était manœuvré.

En réponse, Ulysse fait tout haut, non une prière, mais un vœu à Zeus (que le roi tienne sa promesse) et en commente les effets : « Jamais ne s'éteindrait le feu de sa gloire sur les terres donneuses d'orge, et il y a de fortes chances que moi j'aurai atteint ma patrie ». Il n'y a d'inextinguible, dans l'*Odyssée*, que le rire de deux fripons divins (Hermès et

Apollon) contemplant le piège dans lequel Arès et Aphrodite sont pris. Ici, l'aède nous invite à rire du bon tour que l'inconnu vient de jouer : pour soustraire sa fille au risque de tomber dans les filets d'éros, le roi vient de délivrer Ulysse de l'emprise de Poséidon, le dieu à qui il doit allégeance !

Au fond du palais, une reine attend un roi, bientôt penaud, dans son lit où tendre une embuscade : Bérard escamote l'idée principale de la chute (« tandis qu'Alkinoos était allé au fond du grand logis, où sa femme et régente lui tenait préparés le lit et la couche. » Serait-il interdit de dire que son épouse l'attend *dans son lit* ?) ; Jaccottet lui a emboîté le pas (« Où la Dame lui tenait prêts le lit et le coucher. »).

L'essentiel, c'est le sens du verbe et l'emploi de deux synonymes : *porsunō* ne veut pas dire « préparer » mais « présenter », « offrir » (la reine offre une place à côté d'elle dans son lit) ; la juxtaposition de deux synonymes (*lekhos / eunē*) invite à donner au second le sens qu'il connote, de « piège », « embuscade ». La « femme » en tant que *despoina*, « maîtresse et gardienne de la demeure », a quelques explications à donner à ce grand dadais de mari : à lui, ensuite, de se débrouiller pour sortir du mauvais où il s'est mis.

g – Le texte dans son contexte narratif : quel est son moment ?

Au terme de l'échange, Ulysse a gagné son retour à Ithaque, en dépit du fait que les souverains de Phéacie sont des obligés de Poséidon, parce qu'il a su manœuvrer pour en obtenir la promesse par un homme qui est tenu de la tenir, un roi : il lui a suffi, pour cela, d'insister sur son statut d'être humain peu engageant, mais surtout, de taire son identité. Une traduction doit bien sûr permettre au lecteur de comprendre l'importance de la promesse faite par Alkinoos et la façon dont elle lui échappe, comme un lapsus, auquel les fourberies d'Eros-Scapin ne sont pas étrangères.

De façon générale, les interprètes n'ont pas compris la fonction d'un passage qui, pour beaucoup, les embarrasse. La raison d'être de ce qui se passe le jour suivant ne pouvait que leur échapper comme ne pouvait que leur échapper le fait qu'Ulysse ait dû ensuite plaider sa cause et non raconter ses aventures sous la forme plaisante d'un conte pour divertir de grands amateurs.

h – le texte et son organisation énonciative extradiégétique.

Nous n'oublions pas que l'échange mis en scène a été une première fois improvisé par un aède devant un auditoire, qu'il voulait divertir, admettons-le. Le divertissement n'allait pas sans une exigence d'investissement intellectuel : l'intérêt de l'échange échappe à celui qui n'en comprend pas la stratégie et les non-dits, ou à celui qui a oublié comment Ulysse a supplié Nausicaa et pourquoi cette dernière a préféré conduire l'étranger jusqu'à la limite de la ville en lui demandant de rester immergé dans le groupe des suivantes et des servantes. L'auditeur se fait donc réflexion : certes, Ulysse a bien su manœuvrer pour circonvenir le roi. Mais que faut-il penser de deux mensonges, le premier, indécélable, parce que ce qu'il dit est *entièrement vrai*, mais, justement, ne dit pas *toute la vérité*, le second bien intentionné parce que c'était le seul moyen de sauver la face du roi ? Que faut-il penser, surtout, de la façon dont Ulysse exploite le désir de Nausicaa, un désir qui n'est pas supposé puisqu'elle l'a exprimé devant le groupe qui l'accompagnait ?

(Parenthèse : règle de lecture séquentielle. Quand un stratège de la narration met en scène les hésitations de son personnage pour savoir *comment* il fera sa supplication ou quand il fait dire à une jeune princesse qu'elle ne dédaignerait pas d'avoir pour époux l'homme à qui elle vient de donner des vêtements, il alerte l'esprit du lecteur : attention, tu auras besoin, plus tard, de ce que je dis là pour bien comprendre ce qui se passera alors.)

L'auditeur primitif, même s'il était un grand seigneur, était invité à conclure : le problème n'est pas de savoir si un mensonge est nécessairement vil ou s'il peut être noble, le problème est de savoir s'il exprime une intelligence de la situation, la seule adéquate. Sans ses deux mensonges, dont on remarquera que l'un ressortit à l'usage rusé d'une parole de qualité royale (« j'ai dit toute la vérité »), l'autre à l'obligation, pour les membres d'une troupe, d'obéir à une consigne, sans ses deux mensonges qui ressortissent donc à la fonction de la parole et à celle de la force, et sans une manipulation portant sur le désir d'une jeune fille, manipulation si efficace qu'elle fait hoqueter le roi, Ulysse ne serait pas revenu à Ithaque et Zeus n'aurait pas atteint ses objectifs. Le mensonge, s'il n'est dans l'ordre des choses, est du moins dans

celui du dieu dont la souveraineté repose sur la parole donnée : une promesse royale – et toute promesse a qualité royale – obtenue par des moyens détournés reste une promesse. Celui qui l'a faite s'oblige à la tenir. S'il l'a faite inconsidérément, c'est son intelligence qui a été prise en défaut.

La tâche du traducteur est de veiller à ce que cette leçon soit entendue des lecteurs.

i - le texte et sa situation de production : en quel lieu ? A quelle époque ? La question concerne la production de l'ensemble du texte *Retour d'Ulysse*.

Le traducteur d'un récit qui, au moment de commencer sa tâche, ne se rend pas un compte exact de la fonction de l'épisode et ne le réinsère pas dans son contexte, risque fort de manquer des nuances importantes du texte. Je rappelle une donnée de la narration « Retour d'Ulysse » : le personnage vient d'être accueilli, dans le *megaron* d'un couple royal, en présence de douze conseillers et de servantes. Les Conseillers étaient prêts à retourner dans leur demeure pour passer la nuit. Si, dans le même chant, alors que le couple royal reste seul dans le *megaron* avec le suppliant *qui n'a pas encore déclaré son nom*, l'aède nous raconte que le roi promet à son hôte de le faire reconduire dès le lendemain, sans attendre la réunion du conseil des Anciens comme il l'avait annoncé, de trois choses l'une : ou l'aède a oublié ce qu'il chantait plus haut, ou un second aède introduisait une donnée nouvelle dans le récit, *ou bien* l'aède du récit primitif savait très bien ce qu'il faisait et invitait son auditoire à prêter une attention précise aux formulations d'un moment stratégique dans la narration. On n'invoquera l'une des deux premières hypothèses que s'il est impossible d'expliquer la contradiction en termes de stratégie narrative.

Je propose la traduction suivante

C'est Alkinoos qui, à nouveau cette fois-là, lui répondit (*coupant sans doute la parole à son épouse*) ; il lui dit à voix claire et distincte :

« Etranger, ma fille pouvait choisir de te faire conduire dans notre demeure

En compagnie des femmes mûres, les servantes ; elle a au moins manqué de jugement à ce propos !

Car, bien sûr, la première chose que tu as faite, c'est de la supplier ? »

En guise de réponse, Ulysse, le *retors*, lui dit :

« Héros ! Je t'en prie, ne cherche pas querelle à ta fille impétueuse !

Car elle m'incitait à suivre en compagnie des femmes, jeunes et adultes,

Mais je lui résistais ; j'ai aussitôt redouté – c'est que j'éprouvais de la honte – qu'un mouvement d'humeur

Ne te fasse gronder toi aussi à ce spectacle.

Nous, le ramassis humain, sur la terre cultivable, nous ne suscitons guère l'envie ! » Alkinoos reprit la parole et lui dit à voix claire et distincte :

« Etranger, je n'ai pas un cœur en ma poitrine à exploser de colère...

Pour des broutilles. Mieux vaut, en toutes circonstances, s'en tenir à ce qui vous revient.

Zeus Père, Athéna et Apollon !

Si seulement, étant tel que tu es, réfléchi autant que je le suis,

Au point d'avoir mon enfant et d'être appelé "Mon gendre!"

– Au cas où tu resterais, c'est moi qui te donnerais un domaine et des richesses –

Si donc tu pouvais rester de ton plein gré ! (N'aie crainte !) Aucun des Phéaciens ne te retiendra

Contre ton gré ! Pourvu que jamais cela ne soit du goût de Zeus !

Eh bien, afin que tu n'aies aucun doute : je fixe le terme de l'escorte qui te raccompagnera dans le moment qui vient,

A la prochaine aurore ; pendant le voyage tu resteras étendu,

Pieds et poings liés par le sommeil ; les marins feront glisser le navire sur une mer étale que tu traverseras

Jusqu'en ta patrie et ta demeure, en quelque endroit où tu trouveras bon d'aller,

Même si c'est bien au-delà de l'Eubée !

Ceux des marins de notre peuple qui l'ont vue lorsqu'ils ont transporté
Le blond Radamanthe pour voir Tityos, le fils de Gaïa,
Nous ont rapporté que c'était l'île la plus éloignée (de notre terre) ;
Et pourtant ils ont achevé le voyage sans fatigue et
En un seul jour ils ont réussi à rejoindre leur base de départ.
Tu te représenteras par toi-même l'excellence de mes navires
Et celle de mes garçons pour rejeter à la mer à coup de plat de rame... des jean-foutre ! »
Ainsi dit-il ; le divin Ulysse, le fort endurant, jubila intérieurement ;
En forme de vœu, il fit entendre la formule de conclusion, en détachant les mots :
« Zeus Père ! Si seulement Alkinoos pouvait achever tout ce qu'il a
Dit ! Sur les terres de labour donneuses d'orge, retentirait
Un glorieux éclat de rire ! Inextinguible ! Et moi, j'aurais atteint ma patrie ! »
Ainsi disputaient-ils l'un avec l'autre ;
Arété aux bras blancs activait les suivantes
Pour qu'elles placent sous le porche une literie et y étendent
Des pans de tissus teints de pourpre ainsi que, au-dessus, des tapis,
Qu'elles y déposent des manteaux de laine bouclée où s'enrouler.
Elles sortirent du *megaron* tenant une torche dans les mains ;
Lorsqu'elles eurent étendu les couches serrées du lit en faisant diligence,
Elles vinrent jusqu'à Ulysse pour le houspiller :
« Etranger, Debout ! Allez, oust ! Ton lit est prêt ! »
Ainsi dirent-elles ; quand il le vit, pas de doute, se dit-il, il ferait bon y dormir !
Tandis que le divin Ulysse, le fort endurant, dormait sous le porche,
Dans un cadre de bois mortaisé, à la rumeur des étoiles,
Alkinoos, comme il allait de soi, s'étendit au profond recès de sa haute demeure ;
Son épouse, maîtresse des lieux, lui offrait, avec une place auprès d'elle, un nid
douillet pour tendre une embuscade.